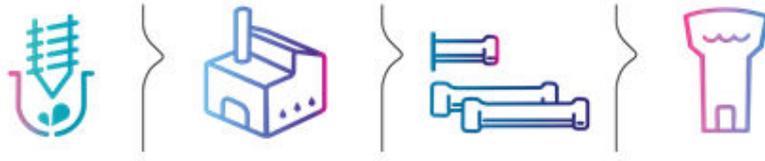


Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Table des matières

1	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	4
1.1.	PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	4
1.2.	MODES DE GESTION DU SERVICE	6
1.3.	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D101.1)	13
1.4.	EAUX BRUTES	14
1.4.1.	<i>Prélèvement sur les ressources en eau</i>	<i>14</i>
1.4.2.	<i>Barrages sous la responsabilité de Eau du Morbihan.....</i>	<i>18</i>
1.5.	EAUX TRAITEES	20
1.5.1.	<i>Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice 2020.....</i>	<i>20</i>
1.5.2.	<i>Production</i>	<i>20</i>
1.5.3.	<i>Conventions d'échanges d'eau</i>	<i>27</i>
1.5.4.	<i>Achats d'eaux traitées</i>	<i>27</i>
1.5.5.	<i>Volumes vendus au cours de l'exercice.....</i>	<i>28</i>
1.5.6.	<i>Focus sur le réseau d'interconnexions et de sécurisation</i>	<i>30</i>
2	TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE	35
2.1.	MODALITES DE TARIFICATION – TFEG	35
2.2.	RECETTES POUR LE BUDGET PRINCIPAL PRODUCTION-TRANSPORT	36
2.3.	DEPENSES POUR LE BUDGET PRINCIPAL PRODUCTION TRANSPORT	37
2.3.1.	<i>Dans le cadre des affermages :.....</i>	<i>37</i>
2.3.2.	<i>Dans le cadre des marchés de services :</i>	<i>38</i>
2.3.3.	<i>Dans le cadre des achats d'eau extérieurs :</i>	<i>39</i>
3	INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	40
3.1.	QUALITE DE L'EAU (P101.1 ET P102.1)	40
3.2.	INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX (P103.2B)	47
3.3.	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU	49
3.3.1.	<i>Rendement du réseau de distribution (P104.3).....</i>	<i>49</i>
3.3.2.	<i>Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)</i>	<i>49</i>
3.3.3.	<i>Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)</i>	<i>50</i>
3.3.4.	<i>Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....</i>	<i>50</i>
3.4.	INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU (P108.3)	51
3.5.	DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE (P153.2)	55
4	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	56
4.1.	MONTANTS FINANCIERS	56
4.2.	ÉTAT DE LA DETTE DU SERVICE	57
4.3.	AMORTISSEMENTS.....	57
4.4.	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ET PROJETS A L'ETUDE.....	58
5	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	59
6	TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS.....	60
	Annexes.....	61
	ANNEXE 1 : STRUCTURE BUDGETAIRE	
	ANNEXE 2 : LISTE DES MARCHES PRODUCTION TRANSPORT NOTIFIES EN 2020	
	ANNEXE 3 : PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT	
	ANNEXE 4 : NOTICE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE (AELB) - 2020	



Le présent Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de Production et Transport d'eau potable concerne l'exercice 2020. Les éléments clés sont identifiés de la façon suivante dans le document :



En préambule, il convient de souligner l'évolution de la composition et de l'organisation de Eau du Morbihan, à la suite de la modification statutaire qui a pris effet au 1^{er} janvier 2020, aux transferts de compétence et à l'installation du nouveau comité syndical en septembre 2020.

La gouvernance du syndicat est organisée comme suit à fin 2020 :

- 1 Président, et 4 Vice-présidents à compétence fonctionnelle (Finances-Affaires générales, Ressource, Production-Transport, Distribution),
- 12 Vice-présidents à compétence territoriale,
- 24 membres dont 2 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable, 10 communautés de communes ou d'agglomération et 12 communes, organisés sur le territoire en 12 collèges électoraux.

L'année 2020 aura été marquée par la COVID-19.

Dans le présent document, des reconstitutions de 2019 en matière de volumes, ont été réalisées pour favoriser la comparaison avec l'exercice 2020, en reprenant le périmètre de 2020. Cette présentation permet de visualiser les mobilisations des installations de Eau du Morbihan, leurs évolutions et les sollicitations extérieures.

1 Caractérisation technique du service

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
Reçu en préfecture le 30/06/2021
Affiché le 30/06/2021
ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE



captage
forage



unité
de
production



feeders



réservoir
de
tête

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau :

- Communal
- Intercommunal

Nom de la collectivité : Eau du Morbihan

Caractéristiques : Eau du Morbihan est un syndicat mixte qui s'est vu transférer par ses membres les compétences obligatoires : **Production et Transport** de l'eau potable au 1^{er} janvier 2012, ainsi que la compétence à la carte : Distribution. Ces évolutions de compétences sont accompagnées de modifications statutaires entérinées par un arrêté préfectoral du 22 juillet 2011 modifié.

Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution (1)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) Compétence à la carte faisant l'objet d'un autre Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Composition et organisation (au 31 décembre 2020) : Eau du Morbihan exerce les compétences Production et Transport de l'eau potable sur 196 communes.

La carte ci-après permet d'illustrer l'organisation d'Eau du Morbihan. Le périmètre d'Eau du Morbihan au titre des compétences obligatoires Production et Transport correspond au territoire « bleu et vert ».

Périmètre de Eau du Morbihan au 1^{er} janvier 2020



Existence d'une CCSPL Oui

Non

1.2. Modes de gestion du service

Le service est exploité en

- régie
- régie intéressée
- gérance
- marché de prestation de services
- concession de service public : affermage
- concession de service public : délégation de service à paiement public



Bilan des modes de gestion concernant les compétences Production et Transport:

Nombre d'affermages	10
Nombre de marchés de services	8
Nombre de régies sans assistance technique	1



La liste détaillée ci-après indique les mentions suivantes pour chaque périmètre initial :

- Nouvelle appellation relative à chaque périmètre initial sous le libellé « périmètre »
- Nature du mode de gestion
- Nom de l'exploitant
- Date de début de contrat
- Durée
- Date de fin de contrat initial ou date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant)
- Nombre d'avenants depuis l'origine du contrat
- Nombre d'avenants depuis le 1^{er} janvier 2020, date de visa et objet

Le libellé « périmètre » permet d'identifier le secteur géographique concerné par un même contrat d'exploitation.



Vie des contrats sur le territoire de Eau du Morbihan concernant la Production et le Transport – 2020

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
 Reçu en préfecture le 30/06/2021
 Affiché le **30/06/2021**
 ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE

Périmètre	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Avenants depuis l'origine du contrat	Avenants depuis le 01/01/2020 n°	Date visa	Objet
A: Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	prestation de services	SAUR	01/01/2020	5	31/12/2024			Courant 2021	Intégrer le feeder Gourin – Le Fauët
RMCom / Langonnet	régie								
RMCom / Guémené	affermage	SUEZ	01/01/2012	10	31/12/2021	3			
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	prestation de services	SAUR	01/08/2015	6 ans et 5 mois	31/12/2021				
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	6			
Pontivy Communauté / Mangoër II Production	prestation de services	SAUR	01/01/2015	7	31/12/2021				
B: Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	prestation de services	SAUR	01/01/2019	4	31/12/2022	1	1	07/05/2021	Partager le patrimoine entre EDM et GMVA, procéder à une répartition de la rémunération, et indiquer la valeur des coefficients, substituer l'indice 35111407 par le 010534763
C: Ploërmel Communauté pour partie	prestation de services	SAUR	01/01/2019	4	31/12/2022				
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	7		Courant 2021	Intégrer Monterrein-Ploërmel (distribution)
Ploërmel Communauté / Monterrein	prestation de services	SAUR	01/01/2020	2	31/12/2021				
Ploërmel Communauté / CC Josselin	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	3		Courant 2021	Prolonger d'une année et intégrer les communes de : Quily et Cruguel pour 2022 (distribution)

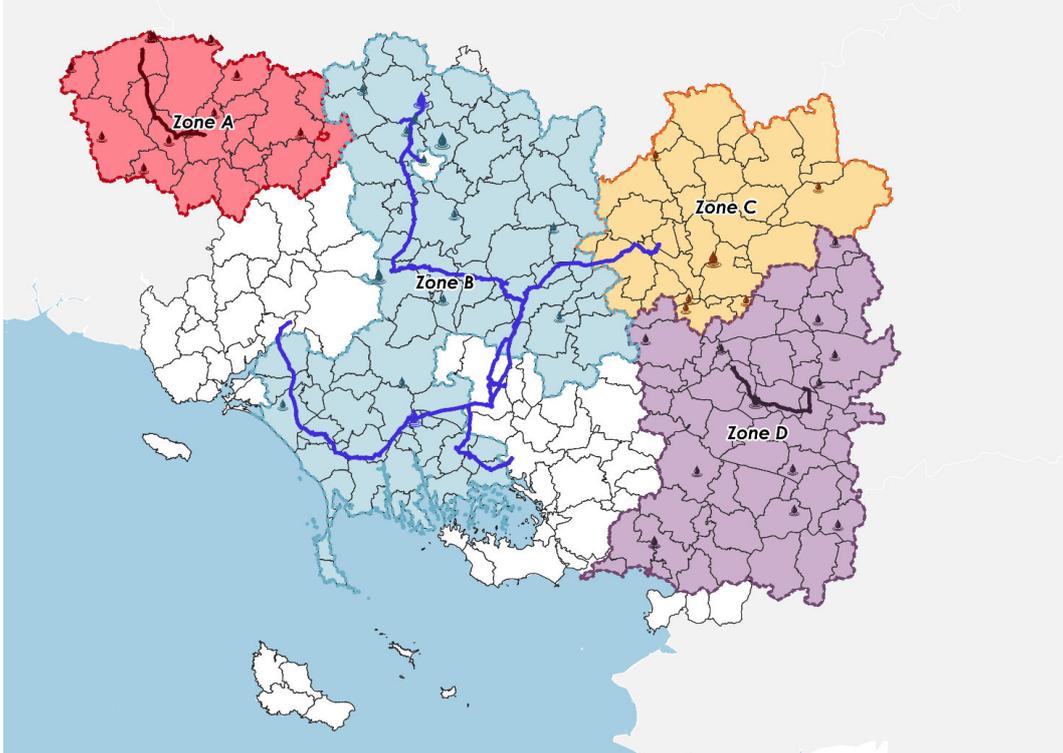
Périmètre	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Avenants depuis l'origine du contrat	Avenants depuis le 01/01/2020 n°	Date visa	Objet
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan (CCBBO) / SIAEP Hennebont	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	3			
Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	6			
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	9	8	09/01/2020	Réviser une partie du service Distribution
							9	31/07/2020	Intégrer les évolutions concernant les travaux du barrage de Tréauray, les UP de Houat et Hoëdic. Initier les démarches concernant la destination des boues de la future UP de Tréauray II. Ajuster en conséquence les tarifs de base du délégataire.
AQTA / Pluvigner	affermage	STGS	01/01/2008	14	31/12/2021	5			
D: De l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) pour partie, Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	prestation de services	VEOLIA	01/01/2020	4	31/12/2023				
OBC pour partie et Ploërmel Communauté / Sérent-Lizio	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	4			

Périmètre	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Avenants depuis l'origine du contrat	Avenants depuis le 01/01/2020 n°	Date visa	Objet
OBC / Basse Vallée de l'Oust	affermage	SAUR	01/01/2008	15	31/12/2022	4		Courant 2021	Acter le transfert des communes de Saint Gravé et Pluherlin vers le SIAEP de Questembert. Acter le transfert des communes de Sérent, Lizio et Saint Guyomard dans le contrat pour être en adéquation avec le territoire de la Communauté. Intégrer le feeder Bois Brun - Bellée
Interconnexions	prestation de services	SAUR	01/01/2017	5	31/12/2021	1			

A signaler : cinq procédures sont engagées en 2021, compte-tenu des échéances des contrats d'exploitation au 31/12/2021, afin d'attribuer les contrats d'exploitation.

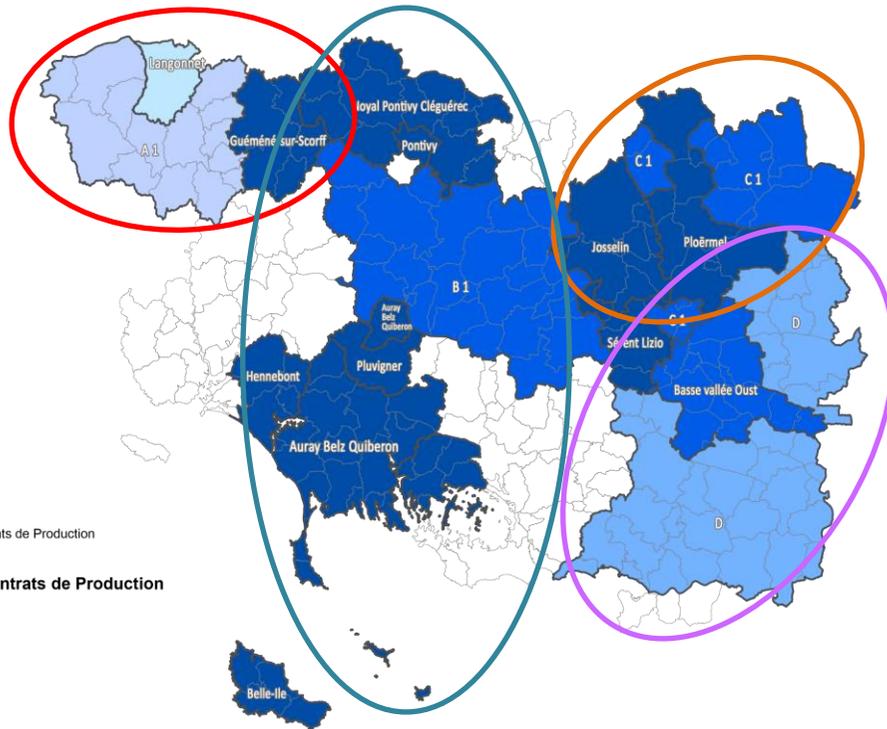
Périmètre	Mode de gestion	Date de début	Durée (ans)	Date de fin	Compétences concernées
A2 : Exploitation du service public de production d'eau potable. Périmètre : Roi Morvan Communauté pour partie / ex SIAEP de Guémené sur Scorff	prestation de services	01/01/2022	3	31/12/2024	Production
B1 + B2 : Exploitation du service public de production d'eau potable. Périmètre : Pontivy Communauté, Centre Morbihan Communauté, AQTA et CCBBO	prestation de services	01/01/2022	7	31/12/2028	Production
C2 + C1 : Exploitation du service public de production d'eau potable. Périmètre : Ploërmel Communauté	prestation de services	01/01/2022	7	31/12/2028	Production
Sécurisation	prestation de services	01/01/2022	7	31/12/2028	Production - Transport
Exploitation des services publics de production et de distribution d'eau potable de Belle-Ile-en-Mer	Concession de service à paiement public	01/01/2022	7	31/12/2028	Production et Distribution

Le 8 décembre 2020, le comité syndical a pris acte de la nouvelle proposition de redécoupage territorial en terme d'exploitation reposant sur un allotissement fonctionnel distinguant les missions de Production et Transport d'une part, et de la Distribution d'autre part, et sur un allotissement géographique sur le territoire continental. Il a acté du traitement différencié des îles. La carte ci-dessous définit les 5 zones proposées pour la partie Production et Transport.



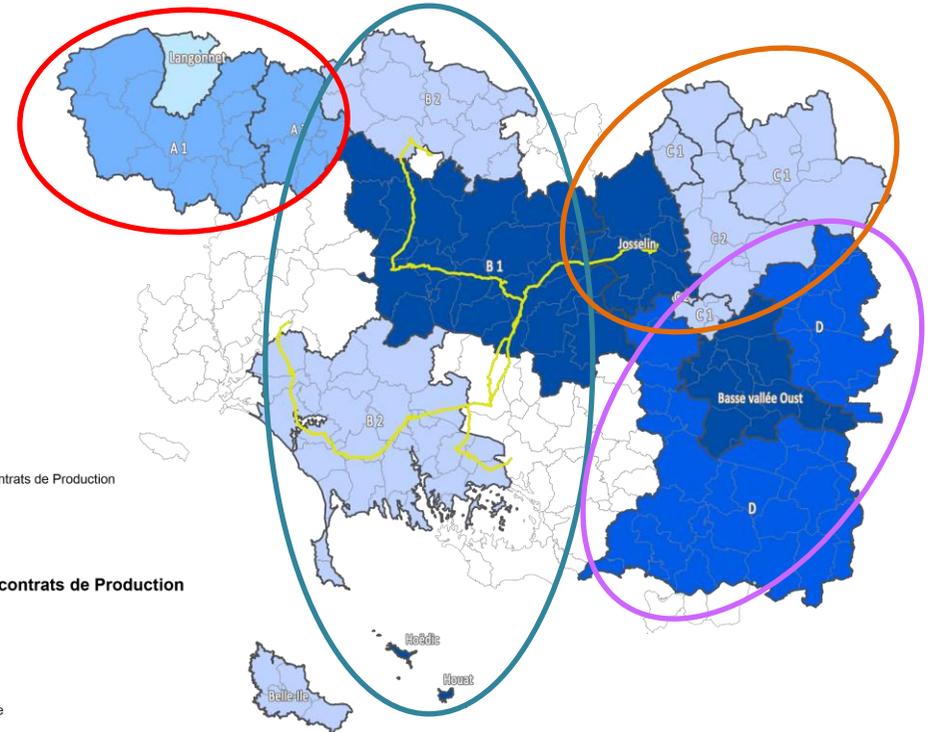
Ce redécoupage territorial est progressivement mis en application, au fur et à mesure des échéances des contrats d'exploitation en vigueur. Les deux cartes ci-après illustrent la mise en œuvre du redécoupage aux dates suivantes : état au 31/12/2021 et état au 01/01/2022.

**Echéance des contrats sur le périmètre Production-Transport
 (état au 31/12/2021)**



- Légende**
- ▭ Limites des contrats de Production
 - ▭ communes
- Echéances des contrats de Production**
- 31/12/2021
 - 31/12/2022
 - 31/12/2023
 - 31/12/2024
 - Sans échéance

**Echéance des contrats sur le périmètre Production-Transport
 (état au 01/01/2022)**



- Légende**
- ▭ Limites des contrats de Production
 - ▭ communes
 - Sécurité
- Echéances des contrats de Production**
- 31/12/2022
 - 31/12/2023
 - 31/12/2024
 - 31/12/2028
 - Sans échéance

Les prestations confiées aux exploitants dans le cadre de leur(s) contrat(s) sont les suivantes :

Gestion du service	Fonctionnement, surveillance, entretien et maintenance des installations
Entretien	De la voirie, de l'ensemble des ouvrages, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	Des matériels tournants, des accessoires hydrauliques et des équipements électromécaniques
Connaissance patrimoniale	Structuration d'un système d'information géographique, mise en place d'une base de données des opérations de maintenance, tenue à jour des plans et de l'inventaire
Transparence/communication	Transmission des données et de conseils Echange permanent
Prestations particulières	Maintenance des ascenseurs de réservoirs, surveillance des ouvrages de retenue d'eau, traitement des boues

Eau du Morbihan prend en charge :

Renouvellement	De la voirie, des canalisations, des captages, des forages, du génie civil
-----------------------	----------------------------------------------------------------------------

Les exploitants et Eau du Morbihan peuvent agir sur des équipements différents pour un même ouvrage.

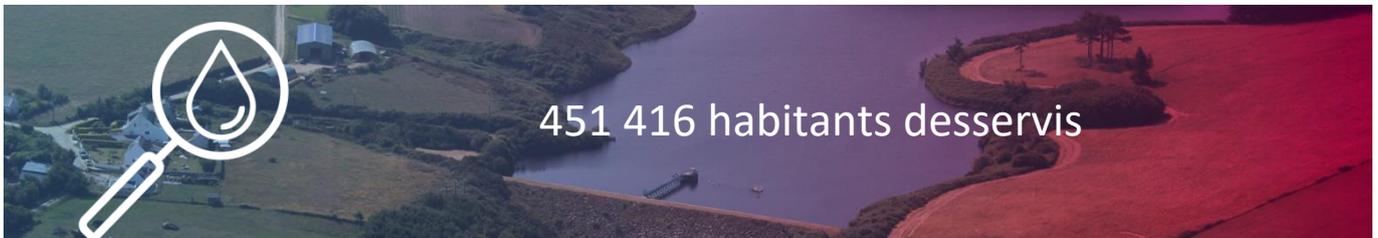
1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Bien que le service public d'eau potable Production – Transport ne soit pas directement concerné par l'indicateur descriptif : estimation de la population desservie, le tableau ci-après indique les chiffres sur les deux niveaux de périmètre de Eau du Morbihan à titre d'information.

Périmètre Eau du Morbihan (en habitants)	Population INSEE 2020	Population DGF 2020
Au titre des compétences Production et Transport	397 430	451 416
Au titre de la compétence Distribution	190 350	211 264

(Sources : population INSEE mise à jour en décembre 2020 + population DGF 2020 pour la part des résidences secondaires)



1.4. Eaux brutes

1.4.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève **26 494 622 m³** pour l'exercice 2020.

	Exercice 2019	Exercice 2019 (nc GMVA)	Exercice 2020
Volume prélevé sur le périmètre entier (en m³) :	29 192 904	25 804 215	26 494 622
dont une part en eaux souterraines (en m ³) :	6 936 943	5 206 219	5 498 352
dont une part en eaux superficielles (en m ³) :	22 255 961	20 597 996	20 996 270
Soit un pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé :	24%	20%	21%

nc : non compris

Le tableau détaillé ci-après indique les mentions suivantes pour chaque point de prélèvement :

- Périmètre et commune d'implantation
- Nom de l'ouvrage
- Volumes prélevés en 2019 et 2020
- Nature de la ressource (*ESU : eau de surface ; ESO : eau souterraine*)

Commentaires :

Le volume prélevé en 2020 est supérieur à celui prélevé en 2019 à périmètre équivalent (+ 2,7 %). En effet, la prise de compétence Eau par Golfe Morbihan – Vannes Agglomération s'est accompagnée d'un retrait de plusieurs prélèvements au 1^{er} janvier 2020 (voir les cellules grisées du tableau à suivre). L'exercice 2019 a été recomposé à périmètre équivalent 2020 pour apprécier l'évolution.

La répartition eaux souterraines/eaux de surface a légèrement évolué entre 2019 et 2020, en faveur des eaux souterraines.





Prélèvements 2019 et 2020 sur le territoire Eau du Morbihan Production

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
 Reçu en préfecture le 30/06/2021
 Affiché le **30/06/2021**
 ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE

Périmètre	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Prélèvement (m³) 2019	Prélèvement (m³) 2020	Nature de la ressource
A : Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Prélèvement de Kervrehen	PRIZIAC	140 492	148 543	ESO
	Prélèvement de Tourlaouen (puits et forages)	PLOURAY	128 113	139 823	ESO
	Prélèvement de Barrégant-Ellé	LE FAQUET	343 979	365 663	ESU
	Prélèvement de Lindorum	LE FAQUET	58 732	92 471	ESO
	Prélèvement de la station de Penneven	LANVENEGEN	25 305	29 077	ESO
	Prélèvement de Conveau	GOURIN	88 059	103 360	ESO
	Prélèvement de Pont Saint Yves + Barazer + ruisseau de Conveau	GOURIN	515 872	601 897	ESU
	Prélèvement de la Station de Cadigué	GUISCRIF	121 072	161 811	ESO
	Prélèvement de Strakou, Cost Minez, Castel Dour	ROUDOUALLEC	51 202	81 338	ESO
RMCom / Langonnet	Prélèvement de Miné Du (puits Rojot - P5, Braz F5 et forage F7, P1 et P2)	LANGONNET	138 817	133 542	ESO
RMCom / Guémené	Prélèvement de Plaisance-Scorff	LOCMALO	13 126	1 402	ESU
	Prélèvement de Kerven	LIGNOL	185 880	157 555	ESO
	Prélèvement de Coetven (puits et forage)	PLOERDUT	90 640	108 507	ESO
Ploërmel Communauté / Monterrein	Prélèvement de Kermeur Forages n°1 à 3	MONTERREIN-PLOERMEL	15 489	9 463	ESO
C : Ploërmel Communauté pour partie	Prélèvement de Lambrun (puits et forage)	PAIMPONT (I. ET V.)	387 067	390 573	ESO
	Prélèvement du forage du Ninian – Casteldeuc	MOHON	64 713	67 168	ESO
	Prélèvement de Prassay	VAL D'OUST (LE ROC SAINT-ANDRE)	135 412	166 438	ESO
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande- Ploërmel	Prélèvement du Lac au Duc	PLOERMEL	2 037 583	2 233 257	ESU
	Prélèvement La Herbinaye	GUILLAC	639 332	502 529	ESU

Périmètre	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Prélèvement (m³) 2019	Prélèvement (m³) 2020	Nature de la ressource
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	Prélèvement de St Patern - Guily - Pont er Griol	LE SOURN/MALGUENAC	336 160	300 971	ESO
	Prélèvement de Poulglass	CLEGUEREC/MALGUENAC	146 094	147 749	ESO
	Prélèvement du Déversoir - Blavet	PONTIVY	2 673 884	2 727 490	ESU
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	Prélèvement de Toul Brohet - Keranna	SEGLIEN	77 097	70 349	ESO
	Prélèvement de Mangoer I - Blavet	CLEGUEREC	1 451 221	1 591 991	ESU
	Prélèvement du Sence	MALGUENAC	98 860	100 769	ESO
Pontivy Communauté / Mangoër II	Prélèvement Mangoër II – Blavet	CLEGUEREC	1 946 461	2 020 655	ESU
B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Prélèvement du Guern - Blavet	BAUD	1 534 542	1 731 495	ESU
	Prélèvement de Rimaison - Blavet	PLUMELIAU	438 079	494 792	ESU
	Prélèvement de Kerjosse	LA CHAPELLE-NEUVE	228 557	214 115	ESO
	Prélèvement d'eau Kerdaniel	SAINT-JEAN-BREVELAY	32 104	24 633	ESO
	Prélèvement Pertui Rouge	RADENAC	145 097	198 089	ESO
	Prélèvement de Saint-Colombier	SAINT-NOLFF	234 598		ESO
	Prélèvement de Locmeren des prés puits 1 et 2	GRAND-CHAMP	419 769		ESO
	Prélèvement de Kerbotin (puits et forage)	SAINT-AVE	400 960		ESO
GMVA / SIAEP Rhuys	Prélèvement de Lihanteu (puits et forage)	SAINT-AVE	297 717		ESO
	Prélèvement de Cran	TREFFLEAN	377 680		ESO
	Prélèvement de la retenue de Trégat	THEIX	1 657 965		ESU
D : OBC et ASB pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Prélèvement du Bézier - Houssa	MONTENEUF	122 431	154 321	ESO
	Prélèvement F3, F7 et F4 La Lande	BEIGNON	528 114	594 658	ESO

Périmètre	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Prélèvement (m³) 2019	Prélèvement (m³) 2020	Nature de la ressource
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Prélèvement de Siloret	CARENTOIR	185 707	159 383	ESO
	Prélèvement de Fondemay	CARENTOIR	221 908	204 169	ESO
	Prélèvement de la retenue de Pen-Mur	MUZILLAC	926 906	955 331	ESU
	Prélèvement du Logo - Pilaire	QUESTEMBERT	157 225	130 932	ESO
	Prélèvement Les Moulins	RIEUX	81 874	87 454	ESO
	Prélèvement Gué Blandin	SAINT-JACUT-LES-PINS	238 889	244 736	ESO
	Prélèvement de Carrouis	BEGANNE	63 292	82 042	ESO
Sérent-Lizio	Prélèvement de Bréman-Brancelin	SERENT	207 845	258 540	ESO
	Prélèvement de Blogo-Pouho	QUILY	8 548	10 534	ESO
OBC / Basse Vallée de l'Oust	Prélèvement de Bellée (Oust et La Claie)	SAINT-CONGARD	1 694 142	1 433 488	ESU
	Prélèvement de Blouzereuil	MISSIRIAC	108 045	110 348	ESO
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan / SIAEP Hennebont	Prélèvement Pont mouton	PLOUHINEC	143 800	157 561	ESO
AQTA-Pluvigner	Prélèvement de Kergoudeler (puits et forage)	PLUVIGNER	407 356	416 820	ESO
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	Prélèvement de Hoëdic forages	HOËDIC	13 325	13 462	ESO
	Prélèvement de Houat (puits et forages)	HOUAT	22 898	27 048	ESO
	Prélèvement de la retenue de Tréauray	PLUNERET	5 891 986	5 821 247	ESU
CCBI	Prélèvement de Bordilla (retenues Bordilla, Antoureau, Borfloc'h + pompages EB : Locqueltas, Bordustard, Port Guen, Port York, Les Grands Sables et Le Colety)	LE PALAIS / SAUZON / LOCMARIA	490 883	515 033	ESU

1.4.2. Barrages sous la responsabilité de Eau du Morbihan

Eau du Morbihan assure les obligations relevant de la sécurité des barrages au titre des articles R214-112 et suivants du code de l'environnement, transférés en pleine propriété ou mis à disposition.

La gestion des sites (application des consignes de gestion, relevé des appareils d'auscultation, registre d'exploitation, entretien courant, débroussaillage...) est confiée aux exploitants respectifs des services d'eau (SAUR et VEOLIA) dans le cadre de leurs obligations contractuelles.

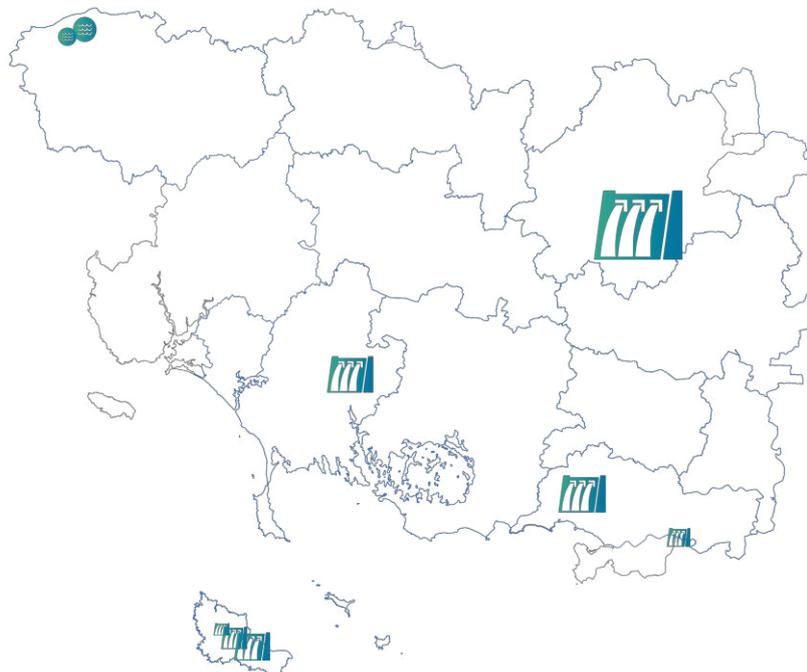
Le suivi de chaque barrage fait l'objet de marchés spécifiques ; les bureaux d'études agréés présents sont : ISL, ARTELIA et SAFEGE.

Le tableau détaillé ci-après indique les mentions suivantes pour chaque barrage :

- Nom du barrage
- Capacité totale
- Commune d'implantation
- Collectivité d'origine (ainsi que le partage éventuel)
- Arrêté de classement et classe (de A à D*).

*Les barrages sont classés de A à D selon la hauteur du barrage et le volume de la retenue.

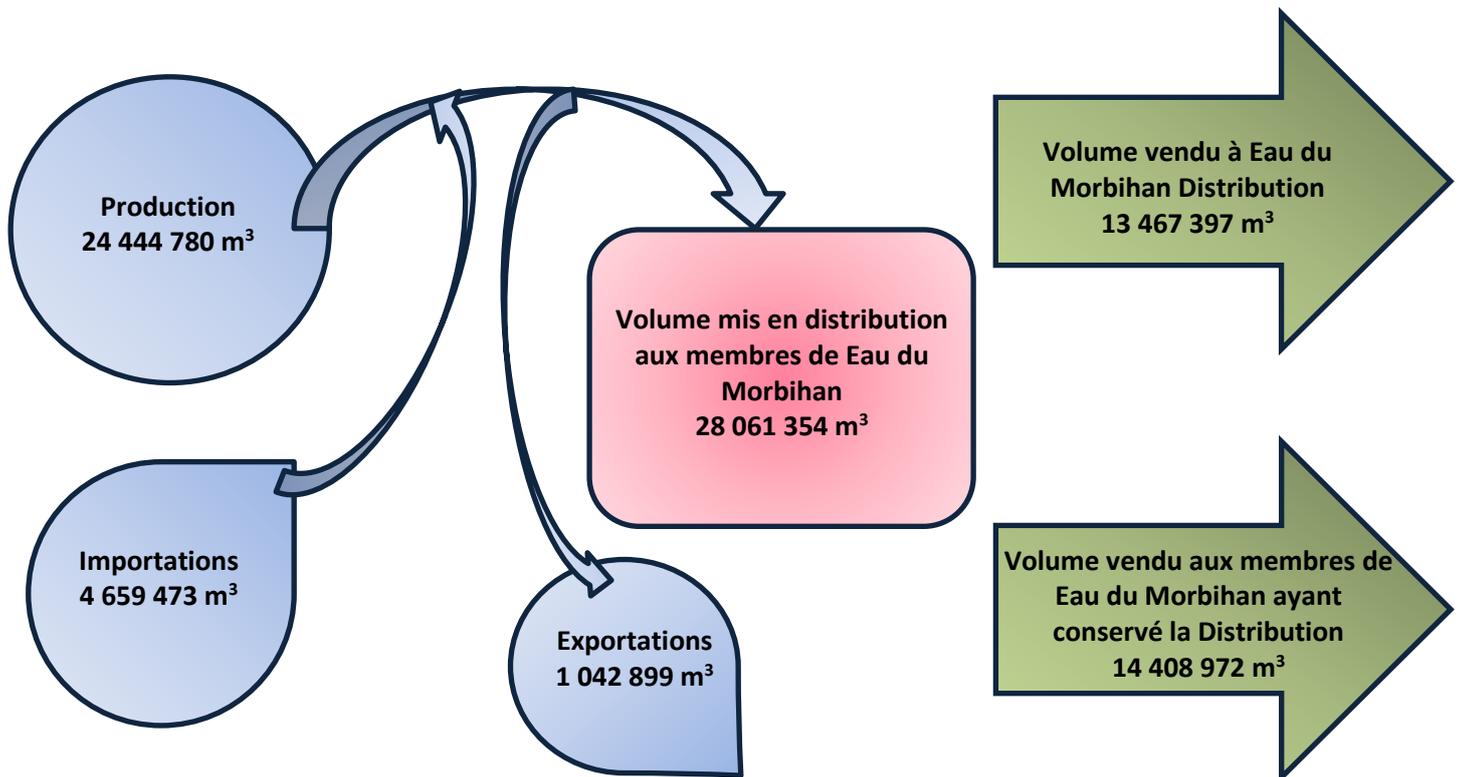
Les obligations du maître d'ouvrage et leur périodicité dépendent de la classe du barrage. Elles comprennent des diagnostics, des visites techniques approfondies, des rapports de surveillance et d'auscultation et des consignes de surveillance et d'exploitation.



Barrage	Capacité totale retenue	Commune(s) d'implantation du barrage	Collectivité d'origine	Partage	Arrêté de classement	Classe	Commentaires
Borfloc'h	478 000 m ³	Le Palais	CC Belle-Ile-en-Mer		AP 29/06/2020	B	Procédure de reclassement en 2020 (classe B)
Antoureau	246 000 m ³	Le Palais	CC Belle-Ile-en-Mer		AP 03/08/2009	C	Travaux de renouvellement de la vanne de fond en 2020 suite à dysfonctionnement
Bordilla	111 000 m ³	Le Palais	CC Belle-Ile-en-Mer		AP 03/08/2009	C	
Tréauray	769 000 m ³	Brech et Pluneret	Ex-SM Auray-Belz-Quiberon (dorénavant AQTA)		AP 03/08/2009	C	Poursuite des travaux de renouvellement en 2020 (batardeaux des vannes de fond)
Lac au Duc	3,4 hm ³	Ploërmel et Taupont	SIAEP de Brocéliande (ex-Ploërmel) : vannes, prise d'eau et partie du pied aval	Communes de Ploërmel et Taupont, Département du Morbihan (route), SIAEP de Brocéliande (plan d'eau)	AP 11/07/2014	C	Préparation des travaux de sécurisation et de confortement du barrage (enquête publique en 2020 - arrêté d'autorisation 15/01/2021) - Travaux en 2021
Le Rodoir	180 000 m ³	Nivillac et Herbignac (44)	Ex-SIAEP de La Roche Bernard (vanne clapet et plan d'eau)	Départements 56 et 44 (route), propriétaires privés (moulin et parement à l'aval)	AP 14/12/2020	C	Procédure de classement terminée en 2020 (classe C)
Pen Mur	855 000 m ³	Muzillac	–	Barrage et plan d'eau appartenant au Département du Morbihan + route communale, moulin communal	AP 07/05/2010	D	Reclassement en projet (classe C)

1.5. Eaux traitées

1.5.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice 2020



1.5.2. Production

Le patrimoine du service Production **opérationnel ayant fourni de l'eau potable** en 2020 est le suivant :

- 12 unités de production d'eau de surface (pour des capacités comprises entre 100 et 1 250 m³/h) ;
- 35 unités de production d'eau souterraine (pour des capacités comprises entre 5 et 125 m³/h).

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes pour des lavages de filtres par exemple).

La carte page suivante représente le patrimoine opérationnel en 2020.

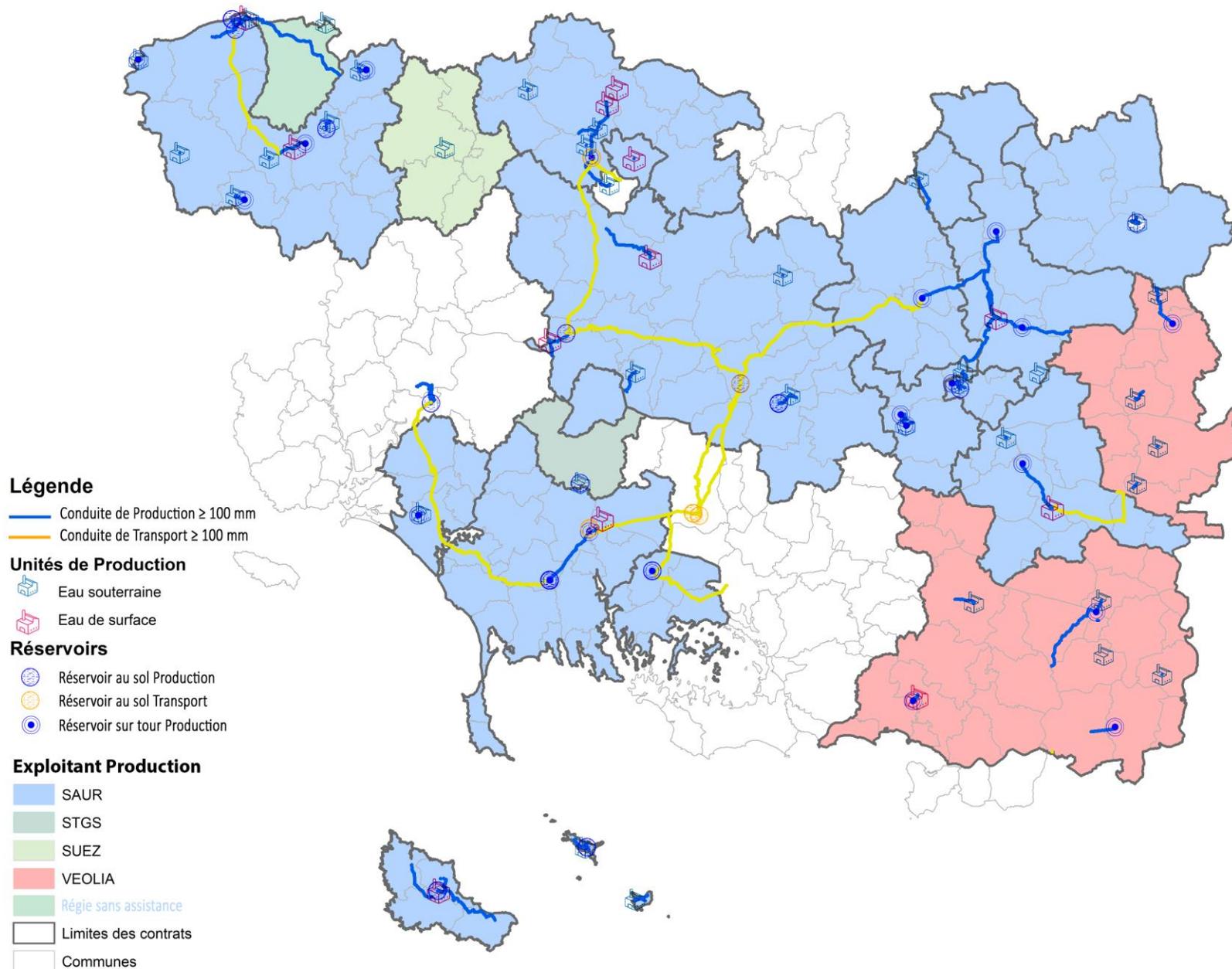
Le tableau qui suit récapitule pour chaque unité de production :

- Périmètre
- Infrastructure et commune d'implantation
- Caractéristiques de production (débit et capacité)
- Volumes produits en 2019 et 2020
- Origine de l'eau (*ESU : eau de surface ; ESO : eau souterraine*)



Patrimoine Production et Transport Eau du Morbihan Production

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
Reçu en préfecture le 30/06/2021
Affiché le **30/06/2021**
ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE





Productions 2019 et 2020 sur le territoire Eau du Morbihan Production

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
 Reçu en préfecture le 30/06/2021
 Affiché le **30/06/2021**
 ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE

Périmètre	Unité de production	Commune d'implantation	Débit nominal de production (m³/h)	Capacité de production (m³/j)	Production (m³) 2019	Production (m³) 2020	Origine de l'eau
A : Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Kervrehen	PRIZIAC	25	500	127 720	145 015	ESO
	Lindorum	LE FAOUE	25	500	53 393	84 065	ESO
	Penneven	LANVENEGEN	10	200	23 005	26 434	ESO
	Tourlaouen	PLOURAY	40	800	116 466	127 112	ESO
	Barrégant	LE FAOUE	100	2 000	325 546	326 797	ESU
	Conveau	GOURIN	40	800	80 054	93 964	ESO
	Toultreincq	GOURIN	400	8 000	441 091	511 434	ESU
	Cadigué	GUISCRIF	25	500	120 643	111 089	ESO
	Castel Dour-Cost Minez	ROUDOUALLEC	10	200	46 517	73 944	ESO
RMCom / Langonnet	Miné Du	LANGONNET	30	600	126 197	121 402	ESO
RMCom / Guémené	Plaisance	LOCMALO	100	2 000	13 126	0	ESU
	Bot Coët	PLOERDUT	60	1 200	252 488	258 333	ESO
Ploërmel Communauté / Monterrein	Kermeur	MONTERREIN-PLOERMEL	5	100	13 602	16 364	ESO
C : Ploërmel Communauté pour partie	Lambrun	PAIMPONT (I. ET V.)	80	1 600	388 677	359 188	ESO
	Casteldeuc	LA TRINITE-PORHOET	26	520	115 724	67 497	ESO
	Prassay	ROC SAINT ANDRE	40	800	123 102	151 307	ESO
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	Lac au Duc	PLOËRMEL	600	12 000	2 511 741	2 465 456	ESU

Périmètre	Unité de production	Commune d'implantation	Débit nominal de production (m³/h)	Capacité de production (m³/j)	Production (m³) 2019	Production (m³) 2020	Origine de l'eau
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	Trévelin	CLEGUEREC	25	500	120 437	126 719	ESO
	Pierre Fendue	LE SOURN	50	1 000	305 664	273 610	ESO
	Déversoir	PONTIVY	500	10 000	2 430 726	2 479 503	ESU
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	Mangoër I	CLEGUEREC	400	8 000	1 263 774	1 468 904	ESU
	Ker Anna	SEGLIEN	25	500	77 097	70 349	ESO
	Sence	MALGUENAC	14	280	89 873	91 608	ESO
Pontivy Communauté / Mangoër II	Mangoër II	CLEGUEREC	500	10 000	1 845 229	1 903 469	ESU
B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Guern	BAUD	400	8 000	1 394 784	1 574 084	ESU
	Kerbellec	MOUSTOIR-REMUNGOL	100	2 000	345 061	375 322	ESU
	Kerjosse	LA CHAPELLE-NEUVE	50	1 000	225 515	214 115	ESO
	Govero	SAINT-JEAN-BREVELAY	40	800	29 185	22 394	ESO
	Pertui Rouge	RADENAC	25	500	130 233	178 140	ESO
	Saint-Colombier	SAINT-NOLFF	30	600	213 271		ESO
	Queneah Guen	GRAND-CHAMP	75	1 500	412 305		ESO
	Lihanteu	SAINT-AVE	50	1 000	270 652		ESO
	Kerbotin	SAINT-AVE	60	1 200	364 509		ESO

Périmètre	Unité de production	Commune d'implantation	Débit nominal de production (m³/h)	Capacité de production (m³/j)	Production (m³) 2019	Production (m³) 2020	Origine de l'eau
GMVA / SIAEP Rhuys	Cran	TREFFLEAN	80	1 600	375 646		ESO
	Le Marais	TREFFLEAN	400	8 000	1 548 182		ESU
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Houssa	MONTENEUF	30	600	109 916	140 803	ESO
	La Lande	BEIGNON	125	2 500	500 935	571 707	ESO
	Fondemay	CARENTOIR	60	1 200	181 829	185 521	ESO
	Siloret	CARENTOIR	50	1 000	176 824	147 655	ESO
	Pen-Mur	MUZILLAC	300	6 000	853 880	880 422	ESU
	Logo	QUESTEMBERT	40	800	150 409	140 296	ESO
	Les Moulins	RIEUX	30	600	79 672	91 338	ESO
	Gué Blandin	SAINT-JACUT-LES-PINS	60	1 200	193 636	228 684	ESO
Sérent-Lizio	Carrouis	BEGANNE	20	400	63 292	82 042	ESO
	Blogo	QUILY	10	200	7 629	9 448	ESO
OBC / BVO	Bréman	SERENT	50	1 000	210 646	262 475	ESO
	Bellée	SAINT-CONGARD	400	8 000	1 464 704	1 353 881	ESU
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan / SIAEP Hennebont	Blouzereuil	MISSIRIAC	30	600	106 159	109 442	ESO
	Pont Mouton	PLOUHINEC	40	800	143 800	157 561	ESO
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	Tréauray	PLUNERET	1 250	22 000	5 408 411	5 460 900	ESU
	Hoëdic	HOËDIC	6	120	12 114	12 238	ESO
	Houat	HOUAT	8	160	20 816	24 589	ESO

Périmètre	Unité de production	Commune d'implantation	Débit nominal de production (m ³ /h)	Capacité de production (m ³ /j)	Production (m ³) 2019	Production (m ³) 2020	Origine de l'eau
AQTA / Pluvigner	Kergoudele	PLUVIGNER	50	1 000	390 998	399 621	ESO
CCBI	Antoureau	LE PALAIS	250	5 000	445 369	468 539	ESU

Commentaires sur la production 2020 :

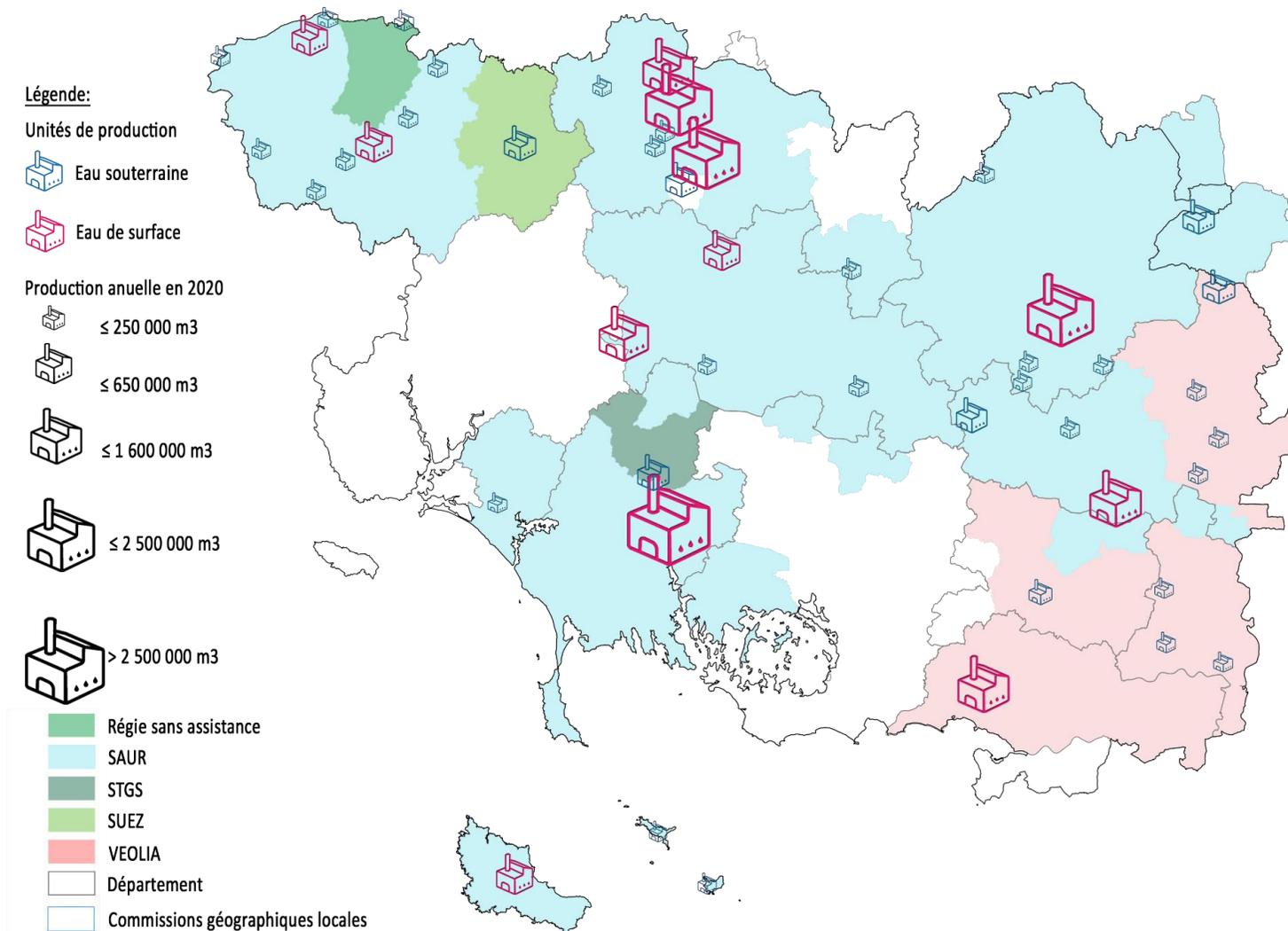
- L'unité de production de Lindorum (Le Faouët) a vu sa production augmenter, les travaux opérés sur les puits et la bâche eau traitée étant terminés.
- L'unité de production de Pertui Rouge (Radenac) a été davantage sollicitée, tout comme les unités de production du Houssa (Monteneuf), Carrouis (Béganne), La Lande (Beignon), Bréman (Sérent).
- L'unité de production de Mangoër (Cléguérec) a vu sa production augmenter, par suite des travaux opérés sur le génie civil des planchers filtrants en 2019.
- L'unité de production du Guern (Baud) enregistre une production plus élevée.
- L'unité de production de Castel Dour (Roudouallec) a une production supérieure.
- L'unité de production de La Plaisance (Guéméné-sur-Scorff) est définitivement arrêtée.

UP = Unité de Production



Une carte ci-après donne une représentation des volumes annuels produits par UP en 2020.

Représentation des volumes annuels produits par UP en 2020



	Exercice 2019	Exercice 2019 (nc GMVA)	Exercice 2020	volumes produits en % à périmètre équivalent
Volume produit sur le périmètre entier (en m ³):	26 792 632	23 608 067	24 444 780	+ 3,5 %
dont une part d'origine eaux superficielles (en m ³):	20 291 624	18 743 442	19 268 711	+ 2,8 %
dont une part d'origine eaux souterraines (en m ³):	6 501 008	4 864 625	5 176 069	+ 6,4 %

nc : non compris

Le **volume produit total** sur l'exercice 2020 s'élève à **24 444 780 m³**. Le volume total produit a baissé en raison du retrait de GMVA mais en comparant à périmètre équivalent, en 2020, l'augmentation de la production est de 3,5%.

1.5.3. Conventions d'échanges d'eau

Cocontractant	Date d'effet	Durée	Commentaires
EPTB Vilaine	01/01/2012	20 ans	A revoir du fait du retrait de GMVA
GMVA	01/01/2020	20 ans	
CAMP DE COËTQUIDAN	01/07/2012	5 ans	Puis reconduction tacite 1 an pendant 5 ans
OUEST 35	03/08/2012	5 ans	Puis reconduction tacite 1 an pendant 5 ans
SM Eau de la Forêt de Paimpont (SMEFP)	09/09/2020	5 ans	Puis reconduction tacite 1 an pendant 5 ans

1.5.4. Achats d'eaux traitées

Importations (en m ³) / Fournisseur	Exercice 2019	Exercice 2019 (nc GMVA)	Exercice 2020	Variation 2020/2019 des volumes achetés en % à périmètre équivalent
EPTB Vilaine	3 891 563	2 406 619	2 663 488	+ 11%
VANNES / GMVA	1 002 233	930 000	997 888	+ 7%
KERPOTENCE/AQTA – Lorient Agglomération	628 434	628 434	698 126	+ 11%
LANGUIDIC - Lorient Agglomération	265 551	265 551	280 325	+ 6%
PLOUAY - Lorient Agglomération	14 572	14 572	16 884	+ 16%
OUEST 35	3 500	3 500	2 762	-21%
SM Eau de la Forêt de Paimpont (SMEFP)			19	
Total (en m³) :	5 805 853	4 248 676	4 659 473	+ 10%

nc : non compris



1.5.5. Volumes vendus au cours de l'exercice

	Exercice 2019	Exercice 2019 (nc GMVA)	Exercice 2020
Volumes vendus aux membres de Eau du Morbihan (en m³)	31 338 665	26 048 539	27 876 369
dont une part vendue pour Eau du Morbihan Distribution (en m ³)	12 653 390	12 653 390	13 467 397
dont une part vendue aux membres de Eau du Morbihan ayant conservé la Distribution (en m ³)	18 685 275	13 395 149	14 408 972
Volumes vendus à l'extérieur du périmètre Eau du Morbihan (en m³)	946 964	946 964	1 042 899
CAMP DE COËTQUIDAN	526	526	415
Lorient Agglomération	946 438	946 438	1 042 484

nc : non compris

Le tableau détaillé ci-après indique la répartition des volumes annuels vendus. La colonne « redevable » permet d'identifier la personne qui doit honorer la facture ; elle dépend du contrat d'exploitation.

Volumes annuels vendus

PERIMETRE	REDEVABLE	Volume annuel (m ³) 2019	Volume annuel (m ³) 2020
a: Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	EDM ***	700 196	1 477 471
		501 744	
		120 745	
		48 599	
RMCom / Guémené	SUEZ	265 614	258 333
RMCom / Roudouallec	ROUDOUALLEC / EDM	46 517	70 072
RMCom / Langonnet	LANGONNET / EDM	126 197	121 402
b: Centre Morbihan Communauté (CMC), Plaudren et Colpo	EDM *	4 229 796	4 461 981
c: De l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) pour partie et Ploërmel Communauté pour partie	EDM	740 388	1 747 768
		759 143	
		122 972	
OBC / BVO	SAUR	1 403 882	1 377 118
Ploërmel Communauté / CC Josselin	SAUR	686 088	624 660
Sérent-Lizio	SAUR	240 207	266 310
d: Arc Sud Bretagne pour partie, Redon Agglomération pour partie, Questembert Communauté pour partie	EDM	875 940	2 463 318
		452 573	
		1 037 283	
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Mauron	SAUR	388 677	387 018
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-La Trinité Porhoët	SAUR	66 082	67 497
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	SAUR	1 681 310	1 733 082
Ploërmel Communauté / Monterrein - Ploërmel		15 631	16 364

PERIMETRE	REDEVABLE	Volume annuel (m ³) 2019	Volume annuel (m ³) 2020
SIAEP Questembert	SIAEP DE QUESTEMBERG	777 144	986 977
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	SAUR	4 876 712	5 343 587
AQTA / Pluvigner	STGS	572 873	563 082
CCBI	SAUR	445 369	468 539
CCBBO / SIAEP Hennebont	SAUR	140 010	153 316
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	SAUR	1 822 136	1 850 588
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	STGS **	3 037 189	3 079 824
Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (GMVA)	GMVA	1 266 469	1 634 302
		380 371	
		634 535	
		903 213	
		3 372 007	
Lorient Agglomération / Plouay	LA	212 864	1 042 484
Lorient Agglomération / Languidic	LA	733 574	
	GSBDB	526	415
	TOTAL	33 684 576	30 195 508
nc : non compris	TOTAL hors double compte	32 285 629	28 845 459
	TOTAL (nc GMVA)	28 394 450	30 195 508
	TOTAL hors double compte (nc GMVA)	26 995 503	28 845 459

La terminologie « double compte » est employée pour désigner les volumes vendus puis rachetés par Eau du Morbihan.

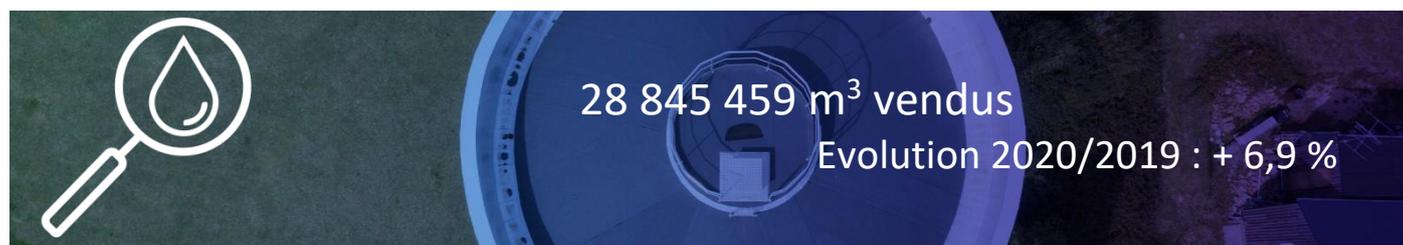
* Volume de 661 m³ vendu deux fois (Kerchican)

** Volume de 1 253 349 m³ vendu deux fois (Rongoët)

*** Volume de 96 039 m³ vendu deux fois (Feeder Gourin)

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
Reçu en préfecture le 30/06/2021
Affiché le 30/06/2021
ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE

Le volume total vendu au cours de 2020 a baissé de 10,7% par rapport à 2019 notamment en raison du retrait de GMVA effectif au 1^{er} janvier 2020. Toutefois, à périmètre équivalent, **le volume total vendu 2020 a augmenté de + 6,9% par rapport à 2019**. Cette évolution est à nuancer du fait de la mise en œuvre des nouveaux périmètres contractuels, pouvant modifier les flux financiers, et de l'application de la nouvelle convention avec GMVA.



Le réseau d'interconnexions et de sécurisation est constitué de :

	2019	2020	Variation en %
Linéaire du réseau hors branchements en km	210,973	211,166	0,9%

Le patrimoine concerné :

Outre le réseau évoqué ci-dessus, le patrimoine concerné par le Transport est constitué de : 8 sites de surpression-reprise et 6 sites de stockage pour l'exercice 2020.

Conditions d'exploitation du service :

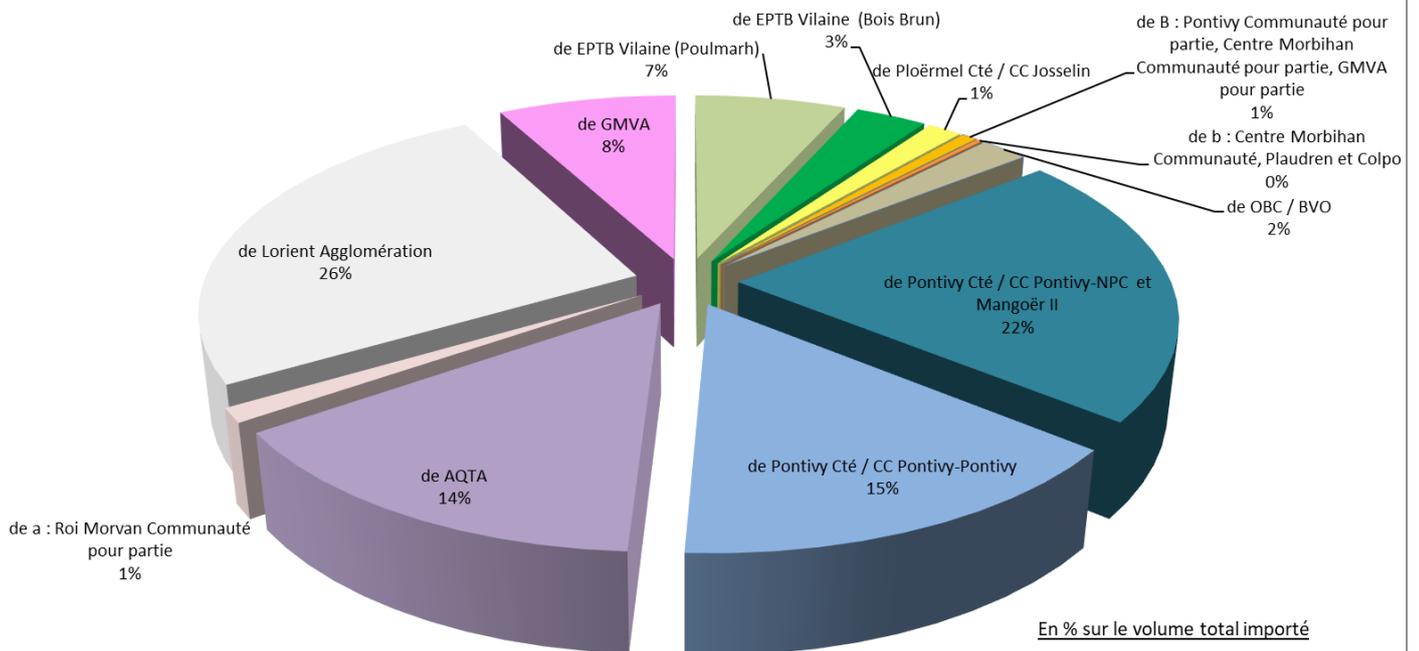
Un marché de prestations de services a été attribué à SAUR pour une durée de cinq ans, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021. La rémunération de SAUR au titre de ce marché s'est élevée à **473 618,38 €HT pour 2020**.

Les tableaux et graphiques présentés ci-après permettent d'apprécier les échanges d'eau réalisés à partir du réseau d'interconnexions et de sécurisation.

Volumes importés et introduits dans le réseau d'interconnexions

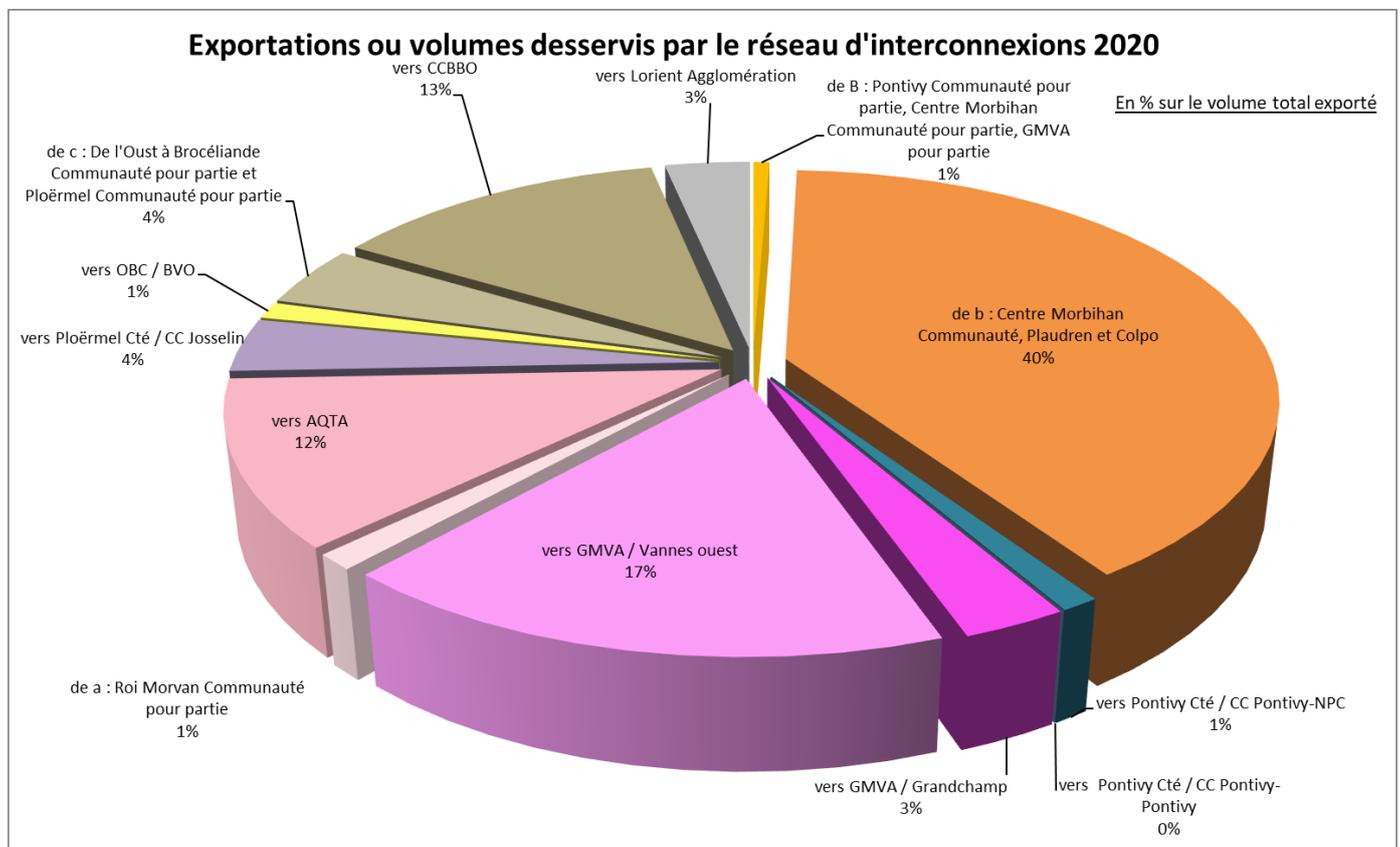
IMPORTATIONS des périmètres (en m ³)	2019	2020	Variation en %
de EPTB Vilaine (Poulmarh)	371 858	555 453	+49
de EPTB Vilaine (Bois Brun)	236 516	262 683	+11
de Ploërmel Communauté / CC Josselin	201 764	126 036	-38
de B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie, GMVA pour partie	50 598	58 510	+16
de b : Centre Morbihan Communauté, Plaudren et Colpo	34 181	20 383	-40
de OBC / BVO	273 456	175 022	-36
de Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC et Mangoër II	1 569 762	1 808 106	+15
du Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	1 281 788	1 253 349	-2
de AQTA	1 265 356	1 218 709	-4
de a : Roi Morvan Communauté pour partie	113 079	96 039	-15
de Lorient Agglomération	2 431 476	2 149 176	-12
de GMVA	566 866	657 550	+16
TOTAL	8 396 700	8 381 016	0

Importations ou volumes introduits dans le réseau d'interconnexions 2020



Volumes exportés et desservis à partir du réseau d'interconnexions

EXPORTATIONS vers les périmètres (en m ³)	2 019	2 020	Variation en %
vers B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie, GMVA pour partie	88 848	50 118	-44
vers b : Centre Morbihan Communauté, Plaudren et Colpo	3 097 939	3 212 713	+4
vers Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	86 756	85 050	-2
vers Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	28 421	159	-99
vers GMVA / SIAEP Grandchamp	217 562	234 052	+8
vers GMVA / SIAEP Vannes ouest	1 266 469	1 371 533	+8
vers a : Roi Morvan Communauté pour partie	105 205	89 925	-15
vers AQTA	760 226	930 614	+22
vers Ploërmel Communauté / CC Josselin	297 770	302 433	+2
vers OBC / BVO	106 475	94 682	-11
vers c : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie et Ploërmel Communauté pour partie	284 159	342 213	+20
vers CCBBO	1 017 145	1 054 619	+4
vers Lorient Agglomération	656 502	265 538	-60
	8 013 477	8 033 695	0



Commentaires :

Le réseau d'interconnexions reste sollicité en 2020.

En matière de volumes introduits dans le réseau d'interconnexions, il est à noter :

- Une meilleure mobilisation du Blavet amont, s'expliquant par les travaux terminés sur les filtres à sable de l'UP Mangoër (Cléguérec) ;
- Une baisse des imports de Lorient Agglomération ;
- Une augmentation des imports de l'EPTB Vilaine.

En matière de volumes desservis à partir du réseau d'interconnexions, il est à noter :

- Un volume exporté vers AQTA plus élevé, pour répondre à des besoins supérieurs ;
- Un volume exporté vers Centre Morbihan Communauté plus importants pour répondre aux besoins ;
- Un volume exporté vers Lorient Agglomération, en raison des travaux pour modifier la desserte à partir du feeder Kerpotence - Locmaria.





2.1. Modalités de tarification – TFEG

De 2012 à fin 2018, Eau du Morbihan avait deux budgets distincts en ce qui concerne les compétences obligatoires Production et Transport, à savoir : un budget Principal - Production et un budget Transport-Négoce. Au 1^{er} janvier 2019, conformément à la délibération CS-2019-005, les deux budgets ont fusionné en un budget Principal Production Transport.

Le tarif applicable a été voté par le comité syndical le 8 novembre 2019, en adéquation avec le règlement financier, à savoir **le tarif de fourniture d'eau en gros (TFEG)**, applicable au budget Distribution, aux collectivités ou délégataires assurant la distribution : 0,62 € HT/m³.

Le 8 décembre 2020, le comité syndical a voté un TFEG à 0,64 € HT/m³ pour 2021.

Le schéma portant sur la structure budgétaire de Eau du Morbihan est joint en annexe 1, applicable pour 2020.

Le tarif de fourniture d'eau en gros (TFEG) englobe :

- **Les dépenses d'exploitation** liées à la production d'eau potable ;
- Les dépenses **d'achats d'eau extérieurs** ;
- **Les dépenses liées aux investissements** ;
- **Les dépenses annexes** (comme la gestion des périmètres de protection, les cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et cotisations foncières des entreprises (CFE), les frais d'analyses, les redevances prélèvement, les frais de fonctionnement au niveau du syndicat...);
- La **gestion des interconnexions** (sur les volets exploitation et investissement) ;
- Les **équipements de sécurité** en termes de production (pour gérer les crises, les aléas climatiques et de fonctionnement...).

	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Tarifs	Au 01/01/19	Au 01/01/20	Au 01/01/21
Part de la collectivité			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,62 €/m ³	0,62 €/m ³	0,64 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes - taux de TVA	5,50%	5,50%	5,50%



2.2. Recettes pour le budget principal Production-Transport

PERIMETRE	REDEVABLE	Volume annuel (m ³) 2020	Montant recette de la collectivité (€ HT) 2020
a: Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	EDM	1 477 471	903 951,36
RMCom / Guémené	SUEZ	258 333	160 153,78
RMCom / Roudouallec	EDM	70 072	43 444,64
RMCom / Langonnet	EDM	121 402	75 239,14
b: Centre Morbihan Communauté (CMC), Plaudren et Colpo	EDM *	4 461 981	2 723 953,66
c: De l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) pour partie et Ploërmel Communauté pour partie	EDM	1 747 768	1 082 679,78
OBC / BVO	SAUR	1 377 118	832 582,41
Ploërmel Communauté / CC Josselin	SAUR	624 660	387 289,20
Sérent-Lizio	SAUR	266 310	162 383,92
d: Arc Sud Bretagne pour partie, Redon Agglomération pour partie, Questembert Communauté pour partie	EDM	2 463 318	1 526 981,01
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Mauron	SAUR	387 018	239 950,34
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-La Trinité Porhoët	SAUR	67 497	41 580,54
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	SAUR	1 733 082	1 058 404,32
Ploërmel Communauté / Monterrein-Ploërmel		16 364	10 145,68
SIAEP Questembert	SIAEP DE QUESTEMBERT	986 977	606 281,78
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	SAUR	5 343 587	3 307 841,12
AQTA / Pluvigner	STGS	563 082	330 245,57
CCBI	SAUR	468 539	290 494,18
CCBBO / SIAEP Hennebont	SAUR	153 316	95 055,92
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	SAUR	1 850 588	1 114 394,41
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	STGS **	3 079 824	1 805 336,60
Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (GMVA)	GMVA	1 634 302	1 013 267,24
Lorient Agglomération / Plouay	LA	1 042 484	646 340,08
Lorient Agglomération / Languidic	LA		
	GSBDB	415	257,30
	TOTAL	30 195 508	18 458 253,98
	TOTAL hors double compte	28 845 459	17 621 223,60

La terminologie « double compte » est employée pour désigner les volumes vendus puis rachetés par Eau du Morbihan.

* Volume de 661 m³ vendu deux fois (Kerchican)

** Volume de 1 253 349 m³ vendu deux fois (Rongoët)

*** Volume de 96 039 m³ vendu deux fois (Feeder Gourin)



Des recettes de l'ordre de 17 620 000 € HT

2.3. Dépenses pour le budget principal Production Transport

2.3.1. Dans le cadre des affermagés :

Périmètre	Part du délégataire (€/m ³)	Identité du délégataire	Volume concerné (m ³)	Montant des recettes du délégataire (€/HT)
CCBBO / SIAEP Hennebont	0,4567	SAUR	157 561	71 958,11
AQTA	0,3966	SAUR	5 497 727	2 180 398,53
CCBI	0,885	SAUR	468 839	414 922,52
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	0,364	SAUR	1 630 861	593 633,40
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	0,4819	SAUR	2 465 456	1 188 103,25
OBC / BVO	0,4049	SAUR	1 463 323	592 499,48
Sérent-Lizio	0,336	SAUR	271 923	91 366,13
SOUS TOTAL SAUR			11 955 690	5 132 881,41
RMCom / Guémené	0,563	SUEZ	258 333	145 441,48
SOUS TOTAL SUEZ			258 333	145 441,48
AQTA-Pluvigner	0,292	STGS	399 621	116 689,33
SOUS TOTAL STGS			399 621	116 689,33
		TOTAL	12 613 644	5 395 012,22

Pour mémoire TOTAL 2019			13 325 674	5 532 580,43
--------------------------------	--	--	-------------------	---------------------

Remarque : la part du délégataire retenue dans le tableau ci-dessus tient compte de l'ajustement inhérent à la redevance prélèvement calculée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne au titre de l'exercice passé.

2.3.2. Dans le cadre des marchés de services :

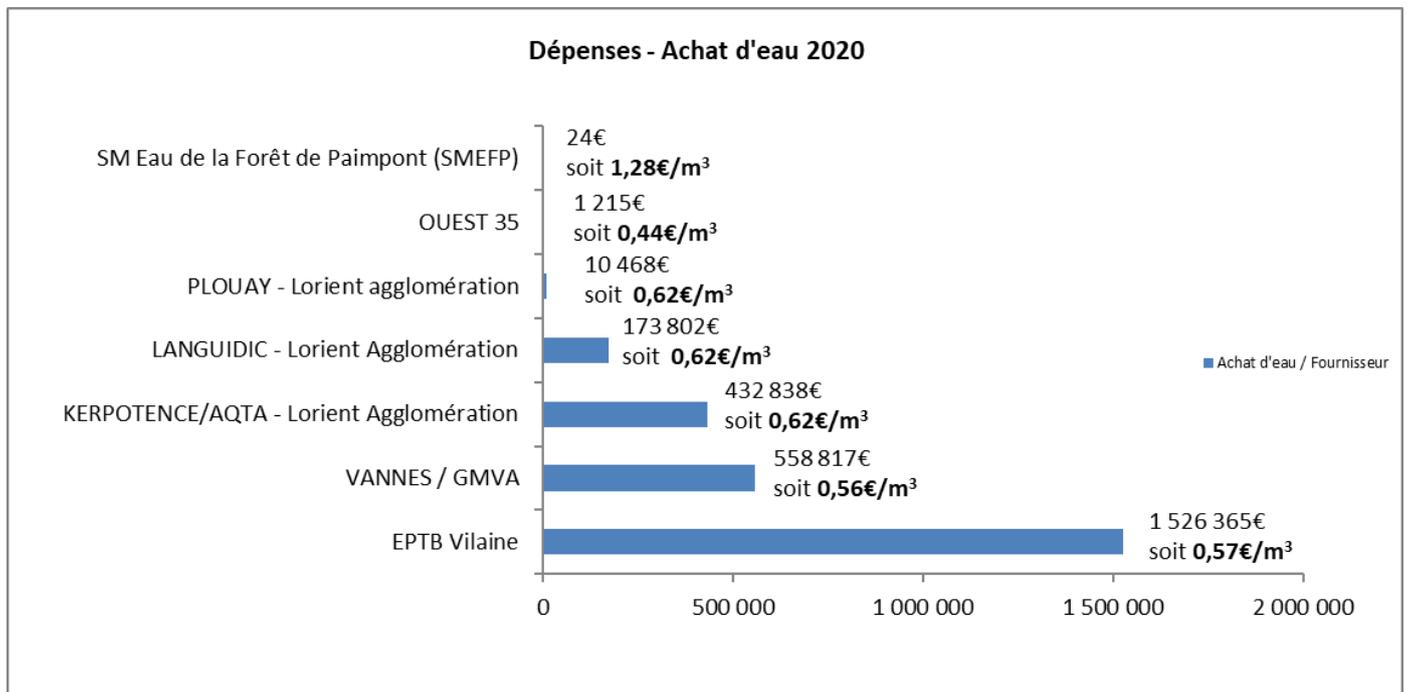
Périmètre	Exercice 2020	
	Prestataire	Montant de la rémunération du prestataire (€/HT)
A : Roi Morvan Communauté pour partie	SAUR	888 365,54
B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	SAUR	899 781,06*
Pontivy Communauté / Pontivy	SAUR	707 937,51
Mangoër II	SAUR	447 448,67
C : Ploërmel Communauté pour partie	SAUR	136 435,55
Ploërmel Communauté / Ploërmel-Monterrein	SAUR	11 960,88
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie, Arc Sud Bretagne pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	VEOLIA	782 076,48
TOTAL		3 874 005,69

**(non compris GMVA avenant n°1 le 07/05/2021)*

2.3.3. Dans le cadre des achats d'eau extérieurs

Les achats d'eau extérieurs sont également affectés en dépense au budget principal Production Transport. Le tableau ci-dessous rappelle les montants :

Achat d'eau / Fournisseur	2019	2020	Prix en € HT/m ³ en 2020
EPTB Vilaine	2 260 358 €	1 526 365 €	0,57 €
VANNES / GMVA	559 589 €	558 817 €	0,56 €
KERPOTENCE/AQTA – Lorient Agglomération	389 629 €	432 838 €	0,62 €
LANGUIDIC - Lorient Agglomération	164 642 €	173 802 €	0,62 €
PLOUAY – Lorient Agglomération	9 035 €	10 468 €	0,62 €
OUEST 35	1 680 €	1 215 €	0,44 €
SM Eau de la Forêt de Paimpont (SMEFP)		24 €	1,28 €
Total (en €) :	3 384 932 €	2 703 529 €	0,58 €



3 Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Les valeurs suivantes sont fournies au service public d'eau potable par l'agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements qu'elle réalise dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Taux de conformité consolidé :

- 100 % en microbiologie
- 100 % en physico-chimique

Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire – exercice 2020

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
 Reçu en préfecture le 30/06/2021
 Affiché le **30/06/2021**
 ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE

Périmètre	Infrastructure de production	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
A : Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Kervrehen	2	0	2	0	
	Lindorum	2	0	2	0	
	Penneven	2	0	2	0	
	Tourlaouen	2	0	2	0	
	Barrégant	5	0	10	0	
	Conveau	2	0	2	0	
	Toultreincq	5	0	10	0	
	Cadigué	2	0	2	0	
	Castel Dour-Cost Minez	2	0	2	0	
RMCom / Langonnet	Miné Du	3	0	3	0	
RMCom / Guémené	Bot Coët	3	0	3	0	
Ploërmel Communauté / Monterrein	Kermeur	1	0	1	0	
C : Ploërmel Communauté pour partie	Lambrun	5	0	5	0	
	Casteldeuc	2	0	2	0	
	Prassay	3	0	3	0	

Périmètre	Infrastructure de production	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	Lac au Duc	12	0	12	0	
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	Trévelin	3	0	3	0	
	Pierre Fendue	3	0	3	0	
	Déversoïr	12	0	24	0	
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	Mangoër	6	0	13	0	
	Ker Anna	2	0	2	0	
	Sence	2	0	2	0	
Pontivy Communauté / Mangoër II	Mangoër II	6	0	6	0	
B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Guern	7	0	13	0	
	Kerbellec	5	0	10	0	
	Kerjosse	3	0	3	0	
	Govero	2	0	2	0	
	Pertui Rouge	7	0	7	0	
Sérent-Lizio	Blogo	2	0	2	0	
	Bréman	3	0	3	0	
OBC / BVO	Bellée	6	0	6	0	
	Blouzereuil	2	0	2	0	

Périmètre	Infrastructure de production	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Houssa	3	0	5	0	
	La Lande	6	0	6	0	
	Fondemay	3	0	3	0	
	Siloret	3	0	3	0	
	Pen-Mur	5	0	12	0	
	Logo	3	0	4	0	
	Les Moulins	2	0	2	0	
	Gué Blandin	2	0	4	0	
	Carrouis	2	0	2	0	
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan / SIAEP Hennebont	Pont mouton	3	0	3	0	
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	Tréauray	13	0	24	0	
	Hoedic	2	0	2	0	
	Houat	1	0	2	0	
AQTA / Pluvigner	Kergoudelel	3	0	4	0	
Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	Antoureau	7	0	10	0	



Taux de conformité consolidé :

- 100 % en microbiologie
- 100 % en physico-chimique

Le tableau ci-après indique les taux de conformité pour chaque périmètre initial (portant sur l'eau sortie usine).

Périmètre	Infrastructure de production	Taux de conformité - microbiologie (P101.1)	Taux de conformité - paramètres physico-chimiques (P201.1)
A: Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Kervrehen	100%	100%
	Lindorum	100%	100%
	Penneven	100%	100%
	Tourlaouen	100%	100%
	Barrégant	100%	100%
	Conveau	100%	100%
	Toultreincq	100%	100%
	Cadigué	100%	100%
	Castel Dour-Cost Minez	100%	100%
RMCom / Langonnet	Miné Du	100%	100%
RMCom / Guémené	Bot Coët	100%	100%
Ploërmel Communauté/ Monterrein - Ploërmel	Kermeur	100%	100%
C : Ploërmel Communauté pour partie	Lambrun	100%	100%
	Casteldeuc	100%	100%
	Prassay	100%	100%
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	Lac au Duc	100%	100%
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	Trévelin	100%	100%
	Pierre Fendue	100%	100%
	Déversoir	100%	100%
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	Mangoër	100%	100%
	Ker Anna	100%	100%
	Sence	100%	100%
Pontivy Communauté / Mangoër II	Mangoër II	100%	100%
B: Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Guern	100%	100%
	Kerbellec	100%	100%
	Kerjosse	100%	100%
	Govero	100%	100%

Périmètre	Infrastructure de production	Taux de conformité - microbiologie (P101.1)	Taux de conformité - paramètres physico-chimiques (P201.1)
D: De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Houssa	100%	100%
	La Lande	100%	100%
	Fondemay	100%	100%
	Siloret	100%	100%
	Pen-Mur	100%	100%
	Logo	100%	100%
	Les Moulins	100%	100%
	Gué Blandin	100%	100%
	Carrouis	100%	100%
Sérent-Lizio	Blogo	100%	100%
	Bréman	100%	100%
OBC / BVO	Bellée	100%	100%
	Blouzereuil	100%	100%
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan / SIAEP Hennebont	Pont mouton	100%	100%
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	Tréauray	100%	100%
	Hoedic	100%	100%
	Houat	100%	100%
AQTA / Pluvigner	Kergoudeler	100%	100%
Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	Antoureau	100%	100%

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante:

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Les taux de conformité exposés plus haut sont consolidés en les pondérant par les volumes produits.

Ainsi pour 2020, **le taux de conformité consolidé pour ce qui concerne la microbiologie est de 100 % et le taux de conformité consolidé pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques est de 100 %.**

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexions.

La note 15 est atteinte en ayant un plan couvrant au moins 95% du réseau mis à jour au moins une fois par an. Si ces 15 premiers points sont obtenus, les 30 points d'inventaire des réseaux peuvent être comptabilisés.

Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble « plans des réseaux » et « inventaire des réseaux » sont acquis.

15 points	Plan de réseaux	
0 ou 10	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable, comprenant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10
0 ou 5	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5
30 points	Inventaire des réseaux	
0 ou 10	Existence d'un inventaire des réseaux pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres (procédure de mise à jour comprise)	10
1 à 5	Un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5 ^{ème} point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux.	5
0 ou 10	L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux	10
1 à 5	Un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5 ^{ème} point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux.	5
75 points	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	
0 ou 10	Le plan de réseaux précise la localisation des ouvrages annexes et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10
0 ou 10	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10
0 ou 10	Le plan de réseaux précise la localisation des branchements (compétence distribution uniquement)	0
0 ou 10	Document mentionnant pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (compétence distribution uniquement)	0
0 ou 10	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite	10
0 ou 10	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10
0 ou 10	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0
0 ou 5	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant d'apprécier notamment le temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
120	TOTAL	90

S'agissant du réseau d'interconnexions, les informations portant sur la localisation des branchements et leurs caractéristiques sont sans objet. De plus, l'absence de plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations (et donc de sa mise en œuvre) s'explique par un âge moyen récent du patrimoine concerné et par un bon niveau de rendement de réseau.

Pour mémoire, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service P103.2B pour l'année 2019 était de 90 sur un total de 120.

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexions.

Désignation	2019	2020
Volume de service (en m ³)	37 756	17 300
Rendement du réseau de distribution en %	96%	96%
Ratio volume exporté sur volume importé en %	95%	96%

Le volume de service 2020 correspond aux lavages de réservoirs et aux pertes associées aux analyseurs en ligne : turbidité et chlore (estimation à 17 300 m³). Aucune purge n'a été effectuée en 2020.

Un calcul de rendement par tronçon est réalisé ; il a mis en évidence des dérives de comptage sur le tronçon Bois Brun – La Gacilly.



Rendement du réseau d'interconnexions = 96%

3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison et de l'efficacité de la gestion du réseau.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexions.

Désignation	2019	2020
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (en km)	211	211
Indice linéaire des volumes non comptés en m ³ /km/jour	5,0	4,7

3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexions.

Désignation	2019	2020
Volume de service (en m ³)	37 756	17 300
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (en km)	211	211
Indice linéaire de pertes en réseau en m ³ /km/jour	4,5	4,5

3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Au cours des 5 dernières années, aucun linéaire de réseau n'a été renouvelé sur le réseau d'interconnexions à l'exception de quelques déplacements de conduites implantées en domaine privé ou de remplacement rendu nécessaire suite à des interventions d'entreprises extérieures avec trancheuse pour la pose de fibre.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable appliqué au réseau d'interconnexions est faible notamment au regard de son **âge moyen de 19 ans**.

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 00% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Le tableau ci-après rappelle l'ensemble des points de prélèvements, déjà présentés plus haut, avec leur indice d'avancement de protection respectif.



Périmètre 2020	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Nature de la ressource	Indice de protection de la ressource	Commentaires
A : Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Prélèvement de Kervrehen	PRIZIAC	ESO	80	
	Prélèvement de Tourlaouen (puits et forages)	PLOURAY	ESO	80	
	Prélèvement de Barrégant-Ellé	LE FAOUE	ESU	80	
	Prélèvement de Lindorum	LE FAOUE	ESO	80	
	Prélèvement de la station de Penneven	LANVENEGEN	ESO	80	
	Prélèvement de Conveau	GOURIN	ESO	40	
	Prélèvement de Pont Saint Yves + Barazer + ruisseau de Conveau	GOURIN	ESU	40	Avis de l'hydrogéologue agréé rendu en janvier 2019. Dossier déposé en mai 2021.
	Prélèvement de la Station de Cadigué	GUISCRIF	ESO	80	
	Prélèvement de Strakou, Cost Minez, Castel Dour	ROUDOUALLEC	ESO	80/40	80 : Strakou, Cost Minez // 40 : Castel Dour
RMCom / Langonnet	Prélèvement de Miné Du (puits Rojot - P5, Braz F5 et forage F7, P1 et P2)	LANGONNET	ESO	80	
RMCom / Guémené	Prélèvement de Kerven	LIGNOL	ESO	80	
	Prélèvement de Coetven (puits et forage)	PLOERDUT	ESO	100	Captage prioritaire // 100 : puits et 80 : forage.
Ploërmel Communauté / Monterrein	Prélèvement de Kermeur Forages n°1 à 3	MONTERREIN-PLOERMEL	ESO	80	
C : Ploërmel Communauté pour partie	Prélèvement de Lambrun (puits et forage)	PAIMPONT (I. ET V.)	ESO	80	
	Prélèvement du forage du Ninian – Casteldeuc	MOHON	ESO	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO.
	Prélèvement de Prassay	VAL D'OUST (LE ROC SAINT-ANDRE)	ESO	80	2020 : Acquisition de 25 ha de terres agricoles dans le PPR en prévision de la mise en service et la protection de 2 forages.
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande - Ploërmel	Prélèvement du Lac au Duc	PLOERMEL	ESU	100	Suivi des pratiques agricoles SMGBO.
	Prélèvement La Herbinaye	GUILLAC	ESU	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO - captage prioritaire.
Pontivy Communauté / CC Pontivy - Pontivy	Prélèvement de St Patern - Guily - Pont er Griol	LE SOURN/MALGUENAC	ESO	80	
	Prélèvement de Poulglass	CLEGUEREC/MALGUENAC	ESO	80	
	Prélèvement du Déversoir - Blavet	PONTIVY	ESU	80	

Périmètre 2020	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Nature de la ressource	Indice de protection de la ressource	Commentaires
Pontivy Communauté / CC Pontivy - NPC	Prélèvement de Toul Brohet - Keranna	SEGLIEN	ESO	80	Arrêté DUP le 31/03/20.
	Prélèvement de Mangoer - Blavet	CLEGUEREC	ESU	80	
	Prélèvement du Sence	MALGUENAC	ESO	80	
Pontivy Communauté / Mangoër II	Prélèvement Mangoër II	CLEGUEREC	ESU	80	Elagage ou abattage d'arbres situés dans le PPI du Puits
B: Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Prélèvement du Guern - Blavet	BAUD	ESU	80	2020 : mise à niveau ESO (capots, clôtures, etc).
	Prélèvement de Rimaison - Blavet	PLUMELIAU	ESU	80	
	Prélèvement de Kerjosse	LA CHAPELLE-NEUVE	ESO	80	
	Prélèvement d'eau Kerdaniel	SAINT-JEAN-BREVELAY	ESO	40	
	Prélèvement Pertui Rouge	RADENAC	ESO	80	
Sérent-Lizio	Prélèvement de Bréman-Brancelin	SERENT	ESO	80	
	Prélèvement de Blogo-Pouho	QUILY	ESO	80	
OBC / BVO	Prélèvement de Bellée (Ouest et La Claie)	SAINT-CONGARD	ESU	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO
	Prélèvement de Blouzereuil	MISSIRIAC	ESO	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Prélèvement du Bézier - Houssa	MONTENEUF	ESO	80	Captage prioritaire. Programmes d'actions mis en œuvre par le SMGBO.
	Prélèvement F3, F7 et F4 La Lande	BEIGNON	ESO	80	
	Prélèvement de Siloret	CARENTOIR	ESO	80	
	Prélèvement de Fondemay	CARENTOIR	ESO	100	
	Prélèvement de la retenue de Pen-Mur	MUZILLAC	ESU	80	
	Prélèvement du Logo - Pilaire	QUESTEMBERT	ESO	80	
	Prélèvement Les Moulins	RIEUX	ESO	80	
	Prélèvement Gué Blandin	SAINT-JACUT-LES-PINS	ESO	100	
Prélèvement de Carrouis	BEGANNE	ESO	100	Captage prioritaire – programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage Eau du Morbihan avec mise en œuvre par la Chambre d'agriculture 56.	

Périmètre 2020	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Nature de la ressource	Indice de protection de la ressource	Commentaires
CCBBO / SIAEP Hennebont	Prélèvement Pont mouton	PLOUHINEC	ESO	80	
AQTA / Pluvigner	Prélèvement de Kergoudeler (puits et forage)	PLUVIGNER	ESO	80	
Auray Quiberon Terre Atlantique	Prélèvement de Hoedic forages	HOEDIC	ESO	80	
	Prélèvement de Houat (puits + forages)	ILE-D'HOUAT	ESO	80	
	Prélèvement de la retenue de Tréauray	PLUNERET	ESU	80	
Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	Prélèvement de Bordilla (retenues Bordilla, Antoureau, Borfloc'h + pompages EB : Locqueltas, Bordustard, Port Guen, Port York, Les Grands Sables et Le Colety)	LE PALAIS / SAUZON / LOCMARIA	ESU	80/40	80 : Bordilla, Antoureau, Borfloc'h, Port York, Les Grands Sables, Le Coléty // 40 : Locqueltas, Bordustard, Port Guen. Etude PPC en cours : prise d'eau de secours en cours de régularisation

SMGBO : syndicat mixte du grand bassin de l'Oust, porteur de contrats de territoire à l'échelle des bassins versants

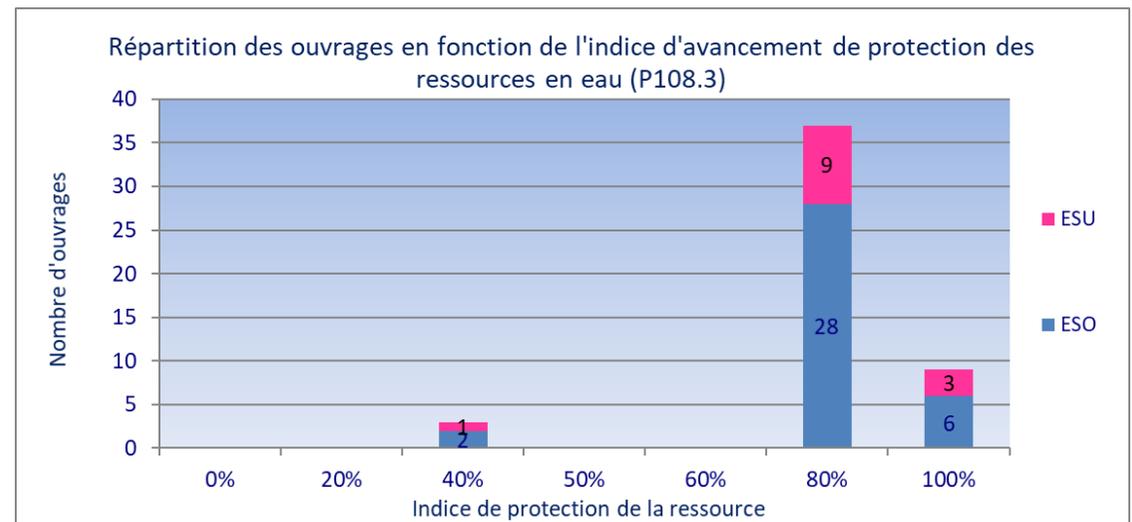
DUP : déclaration d'utilité publique / PPC : périmètre de protection de captage / PPI : périmètre de protection immédiate

ESU : eau de surface ; ESO : eau souterraine

Pour l'année 2020, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de 80% pour une consolidation à l'échelle du périmètre Eau du Morbihan (non compris les achats d'eau extérieurs). En prenant en compte les achats d'eau extérieurs, l'indice est de 81% pour 2020.

Actualités :

- Procédure PPC en cours pour : Toultreincq à Gourin (eaux souterraines + eaux de surface) et Kerdaniel à Saint Jean Brévelay ;
- Arrêté de DUP obtenu pour Keranna à Séglien (31/03/2020) ;



Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
Reçu en préfecture le 30/06/2021
Affiché le **30/06/2021**
ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE

3.5. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2)

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

Production-Transport	2019	2020
Encours de la dette au 31 décembre (en €)	33 603 872	31 634 982
Épargne brute annuelle (en €)	3 156 662	2 887 670
Durée d'extinction de la dette (en années)	10,64 10 ans et 8 mois	10,95 10 ans et 11 mois

En terme d'encours, l'année 2020 se caractérise par la comptabilisation d'un prêt de 8 M€ pour assurer la deuxième phase de financement de la construction de l'UP Tréauray II (Sainte-Anne-d'Auray) désormais dénommée UP Ar C'Hastell. Cependant l'encours de la dette est en diminution par rapport à 2019, en raison du transfert de compétence Production et donc des emprunts correspondants vers GMVA.

Le niveau d'épargne 2020 est en légère baisse par rapport à 2019, la durée d'extinction de la dette se stabilise et s'établit à 10,95 ans.



4 Financement des investissements

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
Reçu en préfecture le 30/06/2021
Affiché le 30/06/2021
ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE

4.1. Montants financiers

Il s'agit du montant HT des travaux ayant fait l'objet, dans l'année, d'un ordre de service ou d'un bon de commande. Le montant ne correspond donc pas nécessairement aux données budgétaires (qui mentionnent les programmes annuels prévus) ni au compte administratif (qui mentionne les paiements effectivement réalisés). Dans le cas présent, seuls les marchés publics d'un montant supérieur à 20 000 € HT et notifiés courant 2020 sont pris en compte. Seule l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) intervient en matière de subventions. Seules les aides accordées à ce jour sont indiquées dans le tableau.

Périmètre	Intitulé du marché	Montant H.T.	Montant des subventions AELB en HT
ROI MORVAN COMMUNAUTE	Maitrise d'œuvre pour la modernisation de la station de production de Minez Du à Langonnet	77 200,00 €	0,00 €
EDM	Levés topographiques feeder Baud-Brec'h	27 395,75 €	0,00 €
EDM	Remise à niveau des stations ESO - Lot 1 Travaux de clôtures portails	36 849,00 €	0,00 €
EDM	Remise à niveau des stations ESO - Lot 2 Travaux d'équipements	81 680,00 €	0,00 €
EDM	Remise à niveau des stations ESO - Lot 3 Travaux Génie Civil	327 543,00 €	0,00 €
EDM	Remise à niveau des stations ESO - Lot 4 Travaux de VRD	65 140,00 €	0,00 €
EDM	Etude opportunité mise en place paiements services environnementaux	20 725,00 €	16 580,00 €
EDM	Remplacement conduite DN 300 Grand-Champ	21 940,00 €	0,00 €
BELLE ILE	Travaux de maintenance barrages Belle Ile	26 360,00 €	0,00 €
BELLE ILE	Travaux de maintenance barrages Belle Ile	90 975,00 €	0,00 €
AQTA	Travaux de renouvellement et déconnexion des réseaux d'eau brute Commune de Houat	68 750,00 €	0,00 €
REDON AGGLOMERATION	Renouvellement conduite production station Gué Blandin à St Jacut Les Pins	21 918,50 €	0,00 €
QUESTEMBERT COMMUNAUTE	Maîtrise d'œuvre UP Logo	21 270,00 €	0,00 €
PLOERMEL COMMUNAUTE	Dépose et repose équipements Lac au Duc	28 770,00 €	0,00 €
PLOERMEL COMMUNAUTE	Travaux UP Lac au Duc	89 900,00 €	0,00 €
PLOERMEL COMMUNAUTE	Dépose et repose avec mise à niveau têtes de forages UP Lambrun	34 400,00 €	0,00 €
PLOERMEL COMMUNAUTE	Travaux Forages Lambrun	218 431,00 €	0,00 €

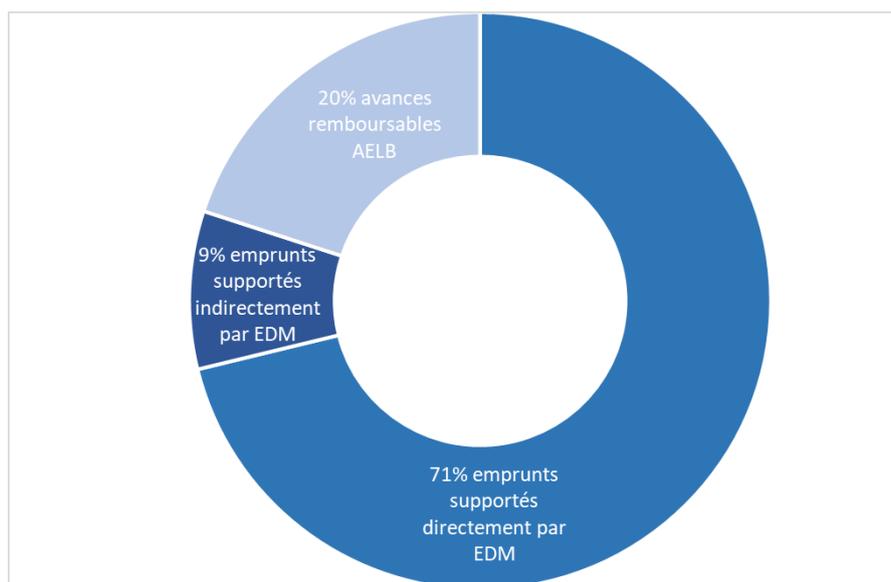
Certaines opérations sont accordées par tranche. Aucune avance remboursable à taux 0% n'a été attribuée par l'AELB. L'état récapitulatif des marchés publics passés selon une procédure adaptée est fourni en annexe 2.

4.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

Répartition de l'encours de la dette au 31 décembre (en €)		
Production-Transport	2019	2020
Emprunts supportés directement par EDM	19 154 101	22 519 014
Emprunts supportés indirectement* par EDM	6 547 395	2 800 051
Avances remboursables de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB)	7 902 376	6 315 917
Total	33 603 872	31 634 982

*emprunts remboursés à des collectivités membres au titre de la compétence Production.



Annuité de la dette (en €)			
Production-Transport		2019	2020
Montants remboursés pendant l'exercice	En capital	3 008 940	2 671 376
	En intérêts	650 020	357 985
	Total	3 658 960	3 029 361

Une nette diminution de l'annuité 2020 pour les raisons évoquées au point 3.5. sur l'évolution de l'encours.

4.3. Amortissements

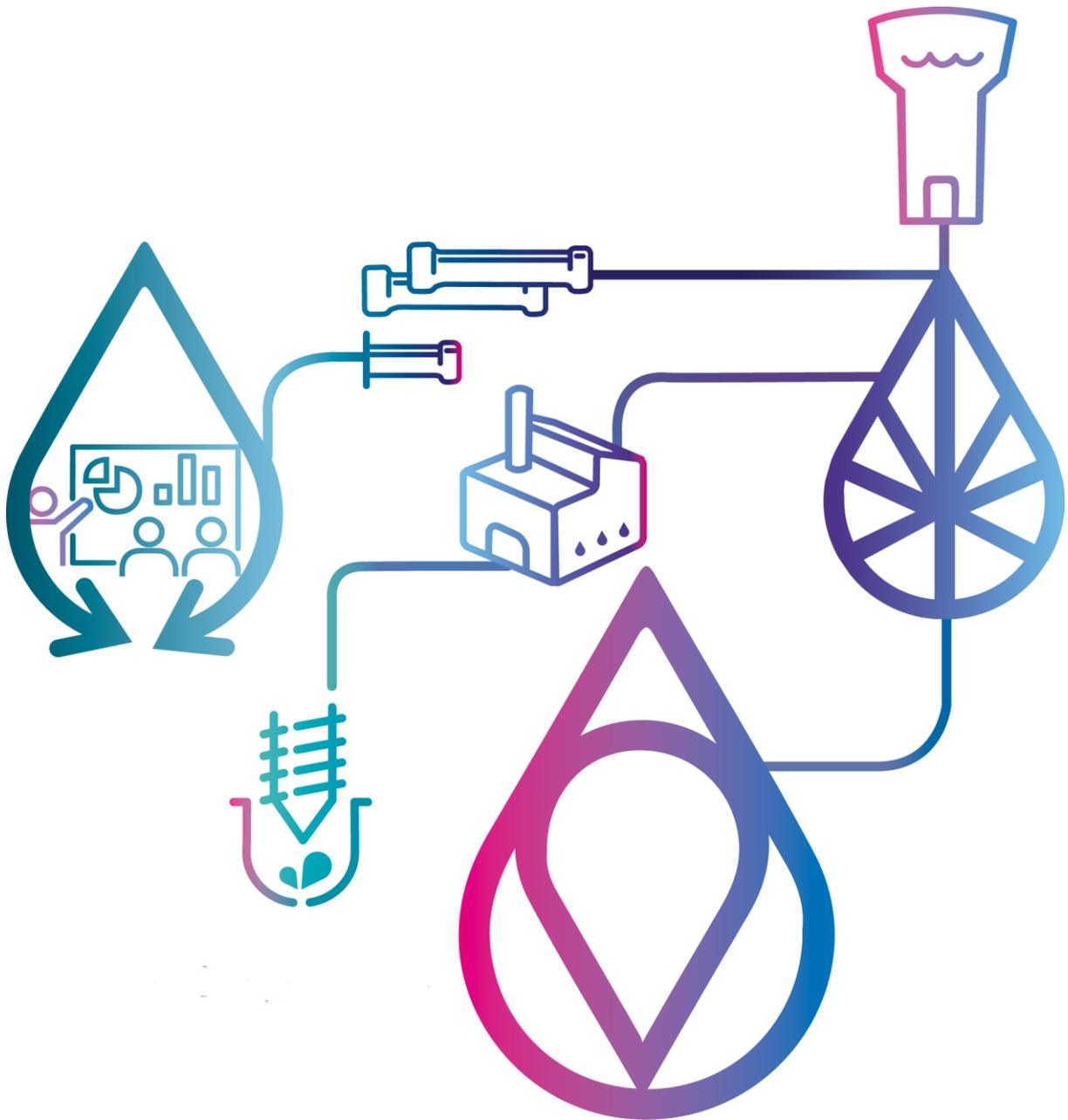
Amortissements (en €)		
Production-Transport	2019	2020
Dotations aux amortissements	4 452 117	3 807 697

Une diminution des dotations liées à la sortie d'actifs en lien avec le transfert de la compétence production vers GMVA.

4.4. Présentation des programmes pluriannuels de travaux et projets à l'étude

Lors de la réunion du comité syndical du 8 novembre 2019, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été présenté pour la période 2020-2024 dans le cadre du débat d'orientation budgétaire (DOB).

Ce plan regroupe les programmes pluriannuels de travaux adoptés et les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service. L'extrait relatif aux compétences Production et Transport est joint en annexe 3.



5 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le **30/06/2021**

ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE

En 2020, Eau du Morbihan a accordé une participation à hauteur de :

- 5 000 € en faveur de l'association Eau Soleil Bretagne pour son projet d'installation et de mise en service d'un système de pompage solaire et d'un réseau d'adduction d'eau potable au village d'Amarouch au Maroc.

En 2020, également, le solde de 8 000 € a été versé à l'association ABADAS pour son programme Eau et Assainissement secteur 9 Koudougou – Reo (subvention de 16 000 € attribuée au titre de l'année 2017 – photos ci-dessous).



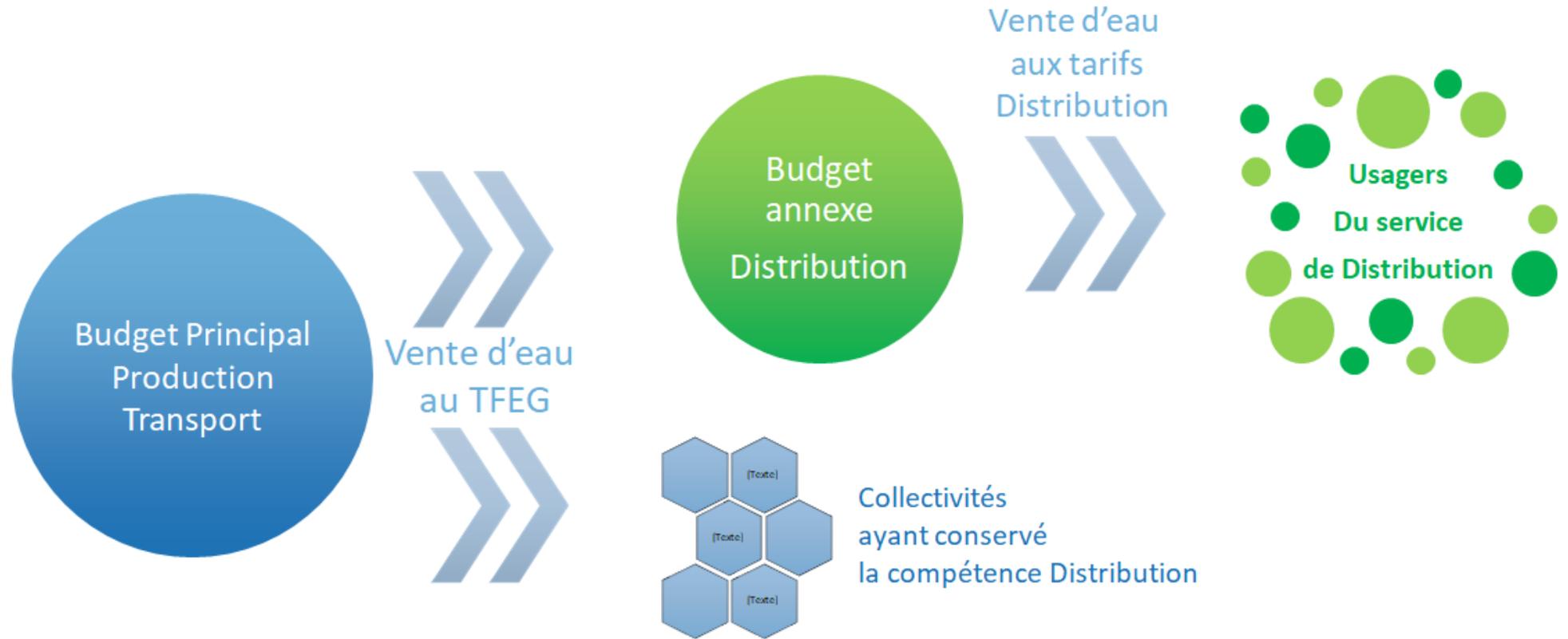
6 Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2019	Exercice 2020
	Indicateurs descriptifs des services		
D102.0	Prix HT au m ³ vendu aux services de distribution	0,62 €HT/m ³	0,62 €HT/m ³
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (<i>consolidé sur tout le territoire Eau du Morbihan</i>)	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (<i>consolidé sur tout le territoire Eau du Morbihan</i>)	99,3%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable – <i>réseau d'interconnexions</i>	90	90
P104.3	Rendement du réseau de distribution – <i>réseau d'interconnexions</i>	96%	96%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés – <i>réseau d'interconnexions</i>	5,0 m ³ /km/j	4,7 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau – <i>réseau d'interconnexions</i>	4,5 m ³ /km/j	4,5 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable – <i>réseau d'interconnexions</i>	0,11%	0,11%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (<i>consolidé sur tout le territoire Eau du Morbihan y compris achats d'eau extérieurs</i>)	81%*	81%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité – <i>Production Transport</i>	10,6 années	10,95 années

*valeur corrigée par rapport au RPQS 2019

ANNEXE 1 – Structure budgétaire

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
Reçu en préfecture le 30/06/2021
Affiché le 30/06/2021
ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE



ANNEXE 2 – Liste des marchés Production Transport notifiés en 2020

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le 30/06/2021

ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE

Collège territorial	Intitulé du marché	Titulaire	Montant H.T.	Date de notification (signée par l'entreprise)
ROI MORVAN COMMUNAUTE	Maitrise d'œuvre pour la modernisation de la station de production de Minez Du à Langonnet	IRH INGENIEUR CONSEIL	77 200,00 €	14/01/2020
EDM	Levés topographiques feeder Baud-Brec'h	VIAMAPA	27 395,75 €	21/02/2020
EDM	Remise à niveau des stations ESO - Lot 1 Travaux de clôtures portails	ATLANTIC PAYSAGE	36 849,00 €	18/05/2020
EDM	Remise à niveau des stations ESO - Lot 2 Travaux d'équipements	SAUR	81 680,00 €	15/05/2020
EDM	Remise à niveau des stations ESO - Lot 3 Travaux Génie Civil	SADE	327 543,00 €	15/05/2020
EDM	Remise à niveau des stations ESO - Lot 4 Travaux de VRD	HENRIO TP	65 140,00 €	19/05/2020
EDM	Etude opportunité mise en place paiements services environnementaux	NCA ENVIRONNEMENT	20 725,00 €	22/10/2020
EDM	Remplacement conduite DN 300 Grand-Champ	CISE TP	21 940,00 €	23/10/2020
BELLE ILE	Travaux de maintenance barrages Belle Ile	ETANDEX	26 360,00 €	06/08/2020
BELLE ILE	Travaux de maintenance barrages Belle Ile	LE DU	90 975,00 €	06/08/2020
AQTA	Travaux de renouvellement et déconnexion des réseaux d'eau brute Commune de Houat	DEHE TP	68 750,00 €	04/05/2020
REDON AGGLOMERATION	Renouvellement conduite production station Gué Blandin à St Jacut Les Pins	SATEC	21 918,50 €	09/09/2020
QUESTEMBERT COMMUNAUTE	Maîtrise d'œuvre UP Logo	NTE	21 270,00 €	31/08/2020
PLOERMEL COMMUNAUTE	Dépose et repose équipements Lac au Duc	SAUR	28 770,00 €	16/10/2020
PLOERMEL COMMUNAUTE	Travaux UP Lac au Duc	ETANDEX	89 900,00 €	26/10/2020
PLOERMEL COMMUNAUTE	Dépose et repose avec mise à niveau têtes de forages UP Lambrun	SAUR	34 400,00 €	26/10/2020
PLOERMEL COMMUNAUTE	Travaux Forages Lambrun	AQUASSYS	218 431,00 €	08/12/2020

ANNEXE 3 – PPI (montants en M€ HT)

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le 30/06/2021

ID : 056-255601072-20210630-CS_2021_034-DE

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2020-2024 - Débat d'orientations budgétaires 2020 (en M€)															
	collèges territoriaux	collèges électoraux 2020	Opérations	2019 et antérieur	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et suivants	total	commentaires			
PRODUCTION	UNITES DE PRODUCTION/STOCKAGE/CANALISATIONS	Auray-Belle Ile	AQTA	Tréaruy	7,80	6,50	0,80					15,10	Construction nouvelle unité de production		
		Auray-Belle Ile	AQTA	Réhab dispositif eau brute Houat	0,01	0,15					0,15	0,31	Diagnostic hydraulique et canalisations eaux brutes		
		Auray-Belle Ile	Belle-Ile	Sécurisation et ressource belle ile	0,20					0,05		0,61	0,86	Réaménagement Loqueltas	
		Auray-Belle Ile	AQTA	Kergoudeker						0,02		0,20	0,22	raccordement forage de Filerit	
		EDM	EDM	Mise à niveau des stations ESO	0,60	0,31	0,20	0,10	0,20				1,41	Programme global hiérarchisé de remise à niveau du patrimoine des stations d'eau souterraine	
		EDM	EDM	Mise à niveau des réservoirs de tête	1,52	0,42							1,94	Programme global hiérarchisé de remise à niveau des réservoirs Production	
		EDM	EDM	Mise à niveau des réservoirs de tête -T2					0,25	0,25		1,50	2,00	Tranche 2 - Programme global hiérarchisé de remise à niveau des réservoirs Production	
		EDM	EDM	Démolition de stations à l'arrêt -T2								0,40	0,40	Tranche 2 - Programme démolition des stations à l'arrêt	
		EDM	EDM	Déplacement/renou canalisation	0,10	0,15	0,10	0,10	0,10	0,10			0,65	0,65	Enveloppe pour faire face aux projets d'aménagement / renouvellement
		Ellé Inam	Roi Morvan communauté	Toultreincq	0,14	0,12	1,20	1,10	0,60				3,16	3,16	Refonte UP, sécurisation et diversification de la ressource
		Ellé Inam	Roi Morvan communauté	Tourlaouen			0,02	0,33					0,35	0,35	extension capacité à 60 m3/h
		Ellé Inam	Roi Morvan communauté	Minez Du	0,02	0,01	0,40	0,15					0,58	0,58	Modernisation/fiabilisation
		Muzillac	Arc Sud Bretagne	Pen Mur							0,05		0,05	0,05	Diagnostic et étude préliminaire pour chiffrage
		Oust aval	Ploërmel communauté	Prassay							0,08		0,76	0,84	Mise à niveau UP
		Ploermel	Ploërmel communauté	Lambrun							0,05		0,40	0,45	réhab forage + réseau eau brute +clotures + abandon puits
		Ploermel	Ploërmel communauté	Lac au duc		0,11							0,11	0,11	revêtement prétraitement + étude préliminaire filière boue
		Pontivy Blavet amony	Pontivy communauté	Perthuis rouge							0,02		0,02	0,02	AVP reminéralisation + chiffrage
		Pontivy Blavet amont	Pontivy communauté	Keranna			0,05						0,05	0,05	Lagune
		Questembert	Questembert communauté	Le Logo		0,01	0,20						0,21	0,21	travaux sur filière + réhab ESO
		St Jacut	Redon agglomération	Carrouis							0,05		0,20	0,25	Etude préliminaire de raccordement du forage de 25 m3/h et adaptation de la filière
SOUS-TOTAL					7,78	2,97	1,78	1,15	0,67		14,35	14,35	total sur la durée du PPI 2020-2024		
BARRAGES	Auray-Belle Ile	Belle Ile	Barrage Borfloc'h	0,02							0,63	0,65	réhausse pour augmentation du stock		
	Ploermel	Ploermel communauté	Barrage du Lac au Duc	0,10	0,07	1,60	0,30				2,07	2,07	sécurisation + évacuateur de crues (participation des co-propriétaires et cc) + déplacement conduite + tour de prise		
	SOUS-TOTAL					0,07	1,60	0,30	0,00	0,00		1,97	1,97	total sur la durée du PPI 2020-2024	
RESSOURCES PPC	EDM	EDM	Recherches en eau	1,36	0,25	0,25	0,25	0,20	0,20		2,51	2,51	recherche en eau et études sur ressource		
	EDM	EDM	PPC	0,73	0,30	0,30	0,30	0,20	0,20		2,03	2,03	procédure + indemnisation + acquisition foncière		
	SOUS-TOTAL					0,55	0,55	0,55	0,40	0,40		2,45	2,45	total sur la durée du PPI 2020-2024	
TOTAL PRODUCTION					8,40	5,12	2,63	1,55	1,07		18,77	18,77	total sur la durée du PPI 2020-2024		
TRANSPORT	EDM	EDM	liaison MAXENT (35) Fosse Noire (Beignon)	0,02	0,18						2,15	2,35	projet conjoint avec Ouest 35-calendrier foncton du Syndicat Ouets 35		
	EDM	EDM	sécurisation ex-SIAEP de Rohan	0,05							5,00	5,05	calendrier à caler sur celui de Pontivy CC		
	EDM	EDM	Feeder Baud - Brech	0,02	0,08	0,05		1,00	3,00		9,50	13,65	étude préliminaire (tracé, contraintes ...) et 1ère tranche		
	TOTAL TRANSPORT					0,26	0,05	0,00	1,00	3,00		4,31	4,31	total sur la durée du PPI 2020-2024	
TOTAL PRODUCTION-TRANSPORT					8,66	5,17	2,63	2,55	4,07		23,08	23,08	total sur la durée du PPI 2020-2024		

Édition mars 2021
CHIFFRES 2020

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

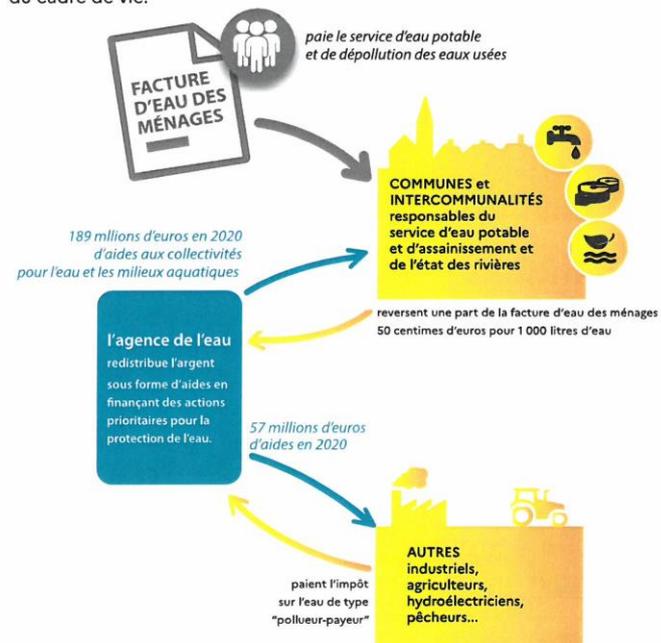
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 4,12 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 494 euros par an et une mensualité de 41 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SISPEA - données agrégées disponibles - 2015).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- Les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 12,16 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.131, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement
Ed. mars 2021

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

D'OU PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 353 millions d'euros dont plus de 273 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne

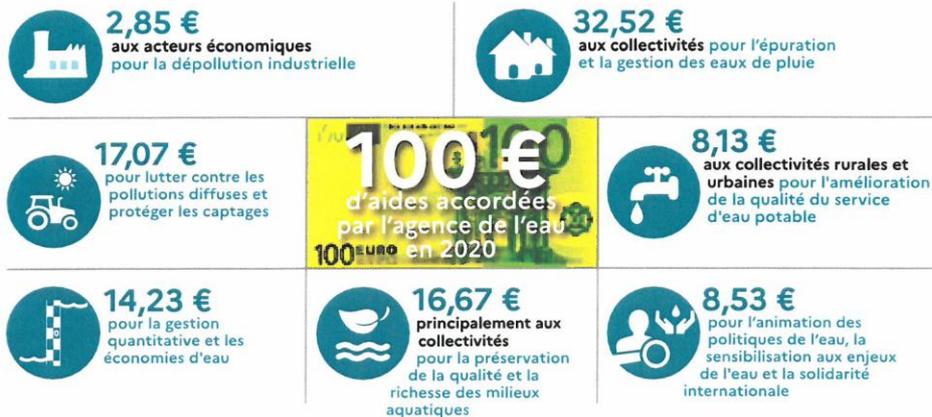


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2020 est la seconde année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau. Il apporte quelques modifications de financement.



En 2020, sur 100 euros d'aides, 22,11 euros sont destinés à la solidarité envers les communes rurales.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2020...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

FRANCE RELANCE

Le plan de relance gouvernemental « France Relance » doté de 100 milliards d'euros, délègue des crédits aux agences de l'eau. Le budget supplémentaire pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne est de 43,7 millions d'euros. Il permet d'accompagner davantage de projets en faveur de la transition écologique. Il est mobilisé principalement sous la forme d'appels à projets avec une instruction des dossiers au fil de l'eau pour veiller à une rapide mobilisation des crédits. Les 43,7 millions d'euros de budget supplémentaire viennent abonder les 100 millions d'euros mobilisés dès juillet 2020 par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour la reprise des investissements pour l'eau.



Toutes les informations sur les appels à projets (date limite fixée au 30 juin 2021) :

> investissements des collectivités en faveur de l'alimentation en eau potable : <http://bit.ly/PR-EauPotable>

> investissements en faveur de la réduction des rejets polluants et la mise en œuvre de l'autosurveillance : <http://bit.ly/PR-EauxUsees-Autosurv>

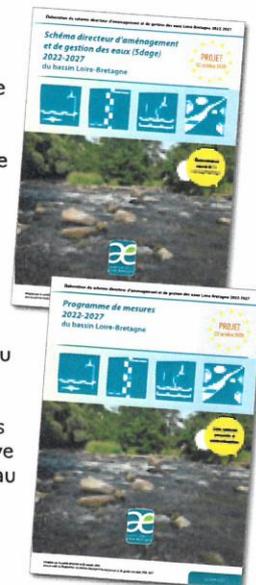
> travaux de restauration de la continuité écologique des cours d'eau : <http://bit.ly/PR-Continuite>

PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après l'état des lieux, point de départ du diagnostic sur le bassin, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 22 octobre 2020, le projet de Sdage 2022-2027 et son programme de mesures associé.

Ce vote permet de proposer le projet à la consultation du public et des assemblées à partir du 1^{er} mars 2021.

La notion de bon état des eaux émane de la directive cadre européenne sur l'eau (ou DCE) du 23 octobre 2000. L'atteinte d'un bon état des eaux à horizon 2027 y est fixée.



LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 335 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan

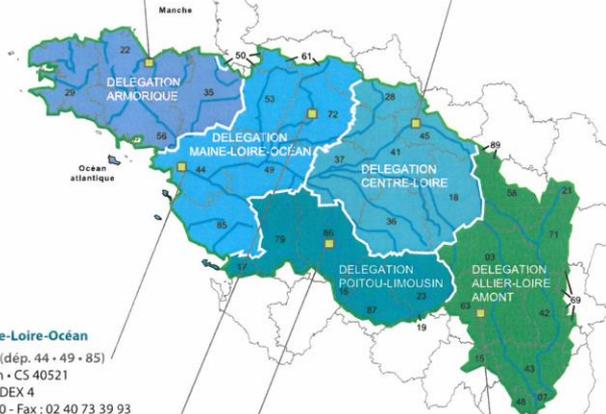
→ Site de Nantes (dép. 44 - 49 - 85)
1 rue Eugène Varlin - CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
→ Site de Mans (dép. 49 - 50 - 53 - 61 - 72)
17 rue Jean Grémillon - CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11
mlo-mans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette - CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud - CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité    

de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr
& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

Édition : AELB-DIC - mars 2021
Impression : D'art Print - imprimé sur papier PEFC
Crédits photos : agence de l'eau Rhin-Meuse - isacphoto & Jean-Louis Albert - visual consultation MTE

Donnez votre avis sur **LES COMITÉS DE BASSIN**

DU 1^{ER} MARS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

les inondations et le milieu marin

L'eau

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>



Retrouvez aussi toutes les informations sur la consultation du public sur le site enimmersion-eau.fr

Nouveau Découvrez les nouveaux "Podcasts"



service public d'eau potable

27 rue de Luscanen • CS 72011 • 56 001 Vannes cedex
02 97 47 91 39 • contact@eaudumorbihan.fr
www.eaudumorbihan.fr